

Université de Montréal

Mémoire

La guerre américaine au Vietnam dans l'historiographie française des années 1960-1970
et 1990-2000

Par

Léa DESJARDINS

Département d'histoire

Mémoire présenté à la faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal en vue de
l'obtention du grade de maîtrise en histoire (option «histoire au collégial»)

décembre 2014

© Léa Desjardins, 2014

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

La guerre américaine au Vietnam dans l'historiographie française des années 1960-1970
et 1990-2000

Présenté par :

Léa Desjardins

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Carl Bouchard, président-rapporteur

Samir Saul, directeur de recherche

Christopher Goscha (UQAM), membre du jury

RÉSUMÉ

Le mémoire historiographique qui suit a comme sujet principal l'étude de l'évolution des perceptions françaises sur l'implication américaine au Vietnam. Nous nous sommes basés sur l'historiographie de deux périodes distinctes, soit celles des années 1960-1970 et 1990-2000. L'objectif était de voir s'il y a eu une transformation du regard que portent les auteurs sur l'implication américaine et, si oui, quelles en sont les causes.

Le travail est construit de façon thématique et se divise en trois chapitres. Le premier aborde le choix et l'ampleur des armes utilisées, le second se penche sur la notion du communisme et de la démocratie, et le dernier traite de la conception de l'impérialisme et du colonialisme. Pour tous les thèmes examinés, nous résumons la perception qui ressort de chacun des auteurs afin de comparer les tendances idéologiques propres aux deux périodes étudiées.

Nous concluons qu'il s'est effectivement produit une importante transformation des perceptions. Cette transformation se traduit par une approche de moins en moins critique envers l'implication américaine au Vietnam. Dans chaque chapitre, nous avons pu soulever des causes de changement propres au sujet abordé. Toutefois, une tendance générale et sous-jacente se dégage et s'avère des plus révélatrices, soit le glissement en France des valeurs politiques et morales de la gauche vers la droite, doublé d'un rapprochement idéologique avec les États-Unis.

Mots clés : Guerre du Vietnam, France, États-Unis, perception, historiographie

SUMMARY

The main topic of this historiographical thesis is the evolution of French perceptions on American involvement in Vietnam. We based our study on the historiography of two distinctive periods, those spanning from 1960-1970 and 1990-2000. The aim was to see whether there has been a real transformation in writers' views on American involvement and, if so, what were the causes.

The work is constructed thematically and is divided into three chapters. The first addresses the choices and the magnitude of the weapons used, the second examines the concept of communism and democracy, and the third deals with the notion of imperialism and colonialism. For all themes analyzed, we summarized the perception that emerges from each of the authors in order to compare the ideological tendencies of the two specific periods.

We have concluded that there has indeed been a significant transformation of perceptions. This transformation has resulted in a less critical attitude towards American involvement in Vietnam. In each chapter, we have been able to observe specific causes of change. However, an underlying tendency emerges and is more revealing, namely the drift of France's political and moral values from left to right, coupled with an ideological reconciliation with the United States.

Keywords: Vietnam War, France, USA, perception, historiography

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	i
Summary.....	ii
Table des matières.....	iii
Introduction.....	1
1. Mise en contexte.....	3
2. État de la question.....	5
3. Hypothèses de travail.....	7
4. Importance du sujet.....	9
5. Idées-force.....	10
6. Méthodologie.....	12
7. Les auteurs.....	13
I. Le choix et l'ampleur des armes utilisées.....	17
1. Perception des années 1960-1970.....	17
2. Perception des années 1990-2000.....	23
II. La notion de la démocratie et du communisme.....	32
1. Le Vietnam était-il, à la base communiste ou nationaliste?.....	32
2. Le communisme était-il vraiment une voie à proscrire?.....	37
3. Les États-Unis se battaient-il pour contrer un régime communisme et pour promouvoir la démocratie?.....	42
III. La conception de l'impérialisme et du colonialisme.....	49
1. Les États-Unis agissaient-ils de façon impérialiste?.....	49
2. Répétaient-ils le modèle colonial pourtant désapprouvé par eux depuis le début du XXe siècle?.....	53
Conclusion.....	58
Bibliographie.....	67

INTRODUCTION

Dans le contexte de la Guerre froide, les États-Unis ont combattu le communisme dans plusieurs pays. La guerre du Vietnam s'amorce dans cette période de conflits mondiaux. Elle succède à la guerre d'Indochine, où la France combattait dans le but de rétablir son autorité sur les territoires de l'ancienne Indochine française. Pendant ce conflit, mais aussi suite à celui-ci, les États-Unis se sont engagés dans la question du Vietnam, appuyant la région du Sud contre celle du Nord. Voilà qui peut nous amener à nous demander quelle était la perception française de l'implication américaine dans la guerre du Vietnam, étant donné que ce conflit succède à celui où la France était en cause. Dans le travail qui suit, nous verrons le contexte historique de cette période de conflits du milieu du XX^e siècle et nous présenterons des auteurs français qui se sont prononcés sur cette problématique. Nous pourrions nous appuyer sur leurs propos pour comparer la perception française de l'époque et celle plus récente.

La question la plus largement développée ici sera d'ordre historiographique en ce que nous ferons un inventaire des différentes perceptions françaises face à la guerre du Vietnam. Étant donné que ce conflit fut l'un des plus longs de l'histoire des États-Unis, il permet de faire une bonne analyse de l'évolution du regard français au fil des années et du contexte. L'objectif premier sera alors de comparer la perception française à travers les monographies plus contemporaines à la guerre du Vietnam avec celles écrites plus récemment.

Il sera intéressant de découvrir l'évolution des perceptions du point de vue historiographique, dans le sens où la méthode et l'approche risquent d'être différentes. Et,

parallèlement à cette méthode, nous pourrions aussi probablement voir une évolution de la perception qui se justifiera peut-être par le plus grand recul et par une plus grande neutralité face à l'évènement. Du coup, nous constaterons peut-être plus de subjectivité des auteurs de la première période, que ce soit à cause de leur difficulté à faire abstraction de leur positionnement idéologique et de leurs principes politiques. D'autant plus qu'ils écrivent sur un événement qui se déroule dans un contexte mondial toujours pas révolu ou qu'ils ont une possible implication émotive face à l'évènement, par exemple en raison de leur présence au Vietnam durant la guerre en tant que correspondant.

De plus, il y aura certainement des événements factuels qui ne divergeront pas d'une période à l'autre mais, encore là, il sera possible de constater, qu'avec le recul et l'accessibilité à de nouveaux documents, il y ait rectification de faits.

À cause de sa longue durée et de l'évolution de la perception que cela permet, la guerre du Vietnam est un sujet intéressant pour comprendre comment les observateurs d'un pays se positionnent face à un conflit. L'idée est de voir si la proximité temporelle influence les façons d'aborder la guerre et si elle donne lieu à une diversification des lignes de pensée à l'intérieur d'un pays et des époques.

Bref, la question sera de voir s'il y a une réelle évolution de la perception française face à l'implication américaine au Vietnam entre les monographies de l'époque et celles plus actuelles, et si tel est le cas, sur quel plan, à quel degré et pourquoi. Voilà le questionnement sur lequel il serait intéressant de se pencher et qui se distingue de l'étude directe des liens France-Indochine ou États-Unis-Vietnam.

1. Mise en contexte

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, Hô Chi Minh forme un gouvernement au Vietnam et déclare l'indépendance du pays. La France, de son côté, travaille en sens inverse et tente de reconstruire son empire colonial, lequel comprend le territoire du Vietnam. Suite à des négociations diplomatiques peu fructueuses entre les deux pays, des conflits armés éclatent sur le territoire vietnamien. La guerre d'Indochine est alors officiellement déclenchée en 1946. «De guerre coloniale, la guerre d'Indochine se transforma en guerre anticommuniste¹.» Le Front de l'indépendance du Vietnam (le Viet Minh) obtient l'appui de la Chine, tandis que la France est soutenue par les États-Unis.

Déjà à cette époque, la guerre ne fait pas l'unanimité et plusieurs observateurs, même français, prennent position contre la présence de la France en Indochine. L'affaire Henri Martin, par exemple, le démontre bien : lorsque ce marin, proche du Parti communiste français, se rend au Vietnam et constate l'attitude militaire française, il veut s'en dissocier; il retourne en Europe et répand ses idées antiguerre. Il est condamné à cinq ans de réclusion. Des membres du Parti communiste français protestent, mais aussi des intellectuels et même des chrétiens progressistes militent pour la cause et les idées de Martin. Dans le contexte de la Guerre Froide et malgré le front international contre le communisme, une partie de la population française manifeste un malaise face à l'attitude impériale du pays².

¹ Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 135.

² Jacques Dalloz, *Dictionnaire de la guerre d'Indochine, 1945-1954*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 61.

Le 7 mai 1954, la bataille de Diên Biên Phu marque une défaite importante pour la France. En outre, la conférence de Genève, déjà amorcée depuis le 26 avril³, entraîne la France vers une négociation de paix. Le gouvernement Laniel-Bidault est renversé en partie à cause du peu d'efficacité de son approche diplomatique sur le Vietnam. À Genève, le 20 juillet 1954, la France accepte l'Accord qui met fin à la guerre. Le Vietnam est alors divisé en deux zones sur le 17^e parallèle, et des élections sur un Vietnam uni sont prévues pour 1956. Cependant, les États-Unis et le Premier ministre du Vietnam du Sud, Ngo Dinh Diem, n'acceptent pas cet Accord. L'Accord de Genève met fin à l'influence prépondérante de la France en Indochine, mais « il était [aussi] une source de constantes frictions avec les États-Unis, bien décidés à défendre l'indépendance du Vietnam du Sud, et partisans de Ngo Dinh Diem contre l'empereur Bao Dai, créature de la France...⁴». Déjà, nous pouvons voir que la perception française n'est pas favorable à l'intervention américaine.

Les dirigeants des deux zones du Vietnam finissent par désapprouver l'Accord de Genève. De plus, des élections truquées mènent Ngo Ding Diem au poste de Premier ministre de la République du Vietnam (RVN). Les États-Unis décident de l'appuyer militairement, économiquement et politiquement. Ils augmentent même le nombre d'Américains engagés dans la lutte contre le Viêt-Cong⁵. La politique de caste de Diem suscite une forte résistance; la volonté de le renverser s'amplifie en 1959, et c'est en 1963 qu'un coup d'État fait chuter son gouvernement. Le président américain Johnson veut absolument éviter que le Vietnam du Sud ne tombe dans les "mains communistes" et, le 7 août 1964, il décide que l'intervention américaine « ne se ferait plus par l'intermédiaire

³ Jean-Baptiste Duroselle, *op. cit.*, p. 176.

⁴ *Ibid.*, p. 177.

⁵ Chris McNab et Andy Wiest, *L'histoire de la guerre du Vietnam*, Aartselaar, Chantecler, p. 27.

de "conseillers militaires", mais par l'intervention militaire directe⁶». Johnson sera souvent critiqué par de Gaulle pour ce genre de décision. De l'autre côté, l'URSS et la Chine s'impliquent et appuient de plus en plus le Vietnam du Nord.

Le 31 janvier 1968, l'offensive du Têt est déclenchée, marquant un tournant de la guerre : les États-Unis ne peuvent plus percevoir la victoire comme assurée. Des négociations de paix s'amorcent à Paris en 1968, mais l'accord sur l'unification du Vietnam et le retrait américain n'allaient pas se concrétiser rapidement. Richard Nixon est élu président et «il lui faudra cependant quatre ans pour en aboutir à un cessez-le-feu⁷». À partir de 1969, Nixon veut vietnamiser la guerre et il commence à retirer des soldats américains, mais la lenteur du retrait exaspère les pacifistes. En 1972, Nixon entreprend un bombardement au Nord «pour montrer qu'il avait des cartes en main [...] Ces bombardements suscitèrent des protestations dans le monde entier⁸.»

2. État de la question

En France, à l'époque de la guerre du Vietnam, la désapprobation face aux agissements américains est perceptible, mais ce désaccord est surtout palpable dans les sources de première main. Le *Tribunal Russell II. Le Jugement final*, sous la présidence de Jean-Paul Sartre, exprime une dénonciation de l'attitude américaine au Vietnam de la part de plusieurs observateurs de la France et d'ailleurs. En outre, bien d'autres s'insurgent, que ce soit l'historien Despuech ou encore Suant, qui parle de «satisfaction

⁶ Jean-Baptiste Duroselle, *op. cit.*, p. 311.

⁷ *Ibid.*, p. 315.

⁸ *Ibid.*, p. 373.

d'ambitions américaines... [et de] la poursuite de buts égoïstes...»⁹, le journaliste et écrivain Bertolino, qui croit que «la guerre que font les Américains et ses répercussions sur la population est en soi une forme de génocide», et l'historien Fourniau, qui écrit : «les Américains continuent de combattre pour "aider un gouvernement ami", thèse officielle; pour imposer leur domination à ce pays, but plus réel»¹⁰. De nombreux Français se sont engagés dans la campagne et se sont prononcés contre la politique extérieure américaine au Vietnam. En revanche, quelques-uns penchent plus de l'autre côté face à cette question. C'est le cas de l'historien-politologue-journaliste Raymond Aron, qui ne considère pas que les États-Unis sont des impérialistes au Vietnam. Il nous permet cependant de constater que l'opposition aux actions américaines au Vietnam est très présente en France lorsqu'il écrit : «L'opposition est éclatante : les Européens de l'Ouest ne se sentent pas solidaires de la lutte que mènent les États-Unis contre le Vietnam du Nord ou contre le communisme nord-vietnamien¹¹...».

Nous dresserons une liste de différents thèmes propres à la guerre, pour ensuite retracer des monographies françaises qui abordent ces enjeux. L'idée est de pouvoir confronter les perceptions des ouvrages parus dans les années 1960-1970 et ceux parus autour des années 1990-2000 sur une base thématique.

À la suite d'une première lecture d'ouvrages, il nous a été possible de constater une désapprobation assez répandue de la part des auteurs français, surtout issus de la première période, envers les agissements américains au Vietnam. Nous tenterons d'approfondir la recherche pour voir si les tendances idéologiques sont particulières à chacune des deux

⁹ Jacques Suant, *Vietnam 45-72. La guerre d'indépendance*, Paris, Arthaud, 1972, p. 145.

¹⁰ Charles Fourniau, *Le Vietnam face à la guerre*, Paris, Éditions Sociales, 1966, p. 235.

¹¹ Raymond Aron, *De la Corée au Vietnam (7 juillet 1966)* dans «Les articles de politique internationale dans *Le Figaro* de 1947 à 1977», Paris, Éditions de Fallois, 1997, p. 249.

époques, ou si la critique est plus vive sur certains thèmes, indifféremment de la période de parution, ou au contraire si les perceptions qui découlent des monographies sont constantes depuis l'avènement de la guerre du Vietnam.

Faudra-t-il attendre l'historiographie de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e, donc un plus grand recul, pour obtenir une approche plus scientifique et moins partisane? Sur ce terrain s'affrontaient non seulement des idées concernant la guerre du Vietnam, mais aussi des opinions sur le rôle des États-Unis dans le monde, sur la place de la France dans le monde, les notions d'impérialisme, de communisme, etc. Il sera donc intéressant de voir à quel point la distance temporelle change la perception sur un événement précis.

Il aurait été intéressant de comparer certaines publications ayant abordé le sujet traité ici, soit l'étude de l'évolution des perceptions françaises à propos des États-Unis au Vietnam. Cependant, même si les écrits sur la guerre du Vietnam sont multiples, nous devons constater une absence de cet angle spécifique dans les monographies et les articles. Sabine Rousseau le confirme en notant cette absence : elle écrit qu'«à défaut de travaux historiques sur l'opposition à la guerre américaine du Vietnam en France¹²», elle a dû, entre autres, se tourner vers des archives pour son ouvrage *La colombe et le napalm*.

3. Hypothèse de travail

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la recherche consistera en grande partie à retracer les idées de deux groupes, soit des auteurs de monographies qui ont écrit à l'époque de la guerre et ceux qui l'ont fait dans les dernières décennies. L'idée

¹² Sabine Rousseau, *La colombe et le napalm : des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam 1945-1975*, Paris, CNRS, 2002, p. XXI

principale sera de comprendre comment la France se situait face à l'implication des États-Unis au Vietnam et s'il y a eu une évolution de la pensée. À première vue, nous pourrions constater que la désapprobation est plus présente dans les écrits en général, mais il reste à voir si cette position critique est constante et, sinon, à quel niveau se situe le changement de position.

Une des hypothèses est que l'approche est différente selon les auteurs : ceux qui écrivent avec le recul pourraient jeter un regard plus objectif que ceux qui écrivent en ayant vécu l'évènement traité de plus près. En fait, il sera peut-être plus souvent possible de percevoir une ligne directrice dans les ouvrages plus anciens. Une ligne qui mènerait à un objectif précis et préétabli de l'auteur dans le but de prouver son point de vue, plutôt que d'effectuer un travail de recherche qui aboutirait, au final, à une conclusion éclairée.

Une deuxième hypothèse est aussi de mise. Elle consiste à considérer que les perceptions françaises de l'implication américaine au Vietnam sont peut-être influencées par les acteurs du conflit eux-mêmes, et particulièrement par les États-Unis. Nous entendons par là que la relation que la France entretient avec les États-Unis teintera forcément l'idée que celle-ci se fait du conflit. Il sera donc intéressant de chercher à comprendre dans quelle mesure les auteurs tendent à être peu neutres envers l'intervention américaine dans le conflit vietnamien. En effet, la critique des auteurs pourrait varier selon qu'ils sont déjà amers envers les États-Unis – à cause d'évènements antérieurs – ou, au contraire, plutôt enclins à leur être favorables.

Nous verrons également si, comme on peut le croire, ceux qui ont vécu durant la guerre et/ou séjourné au Vietnam ont une perception différente de ceux qui commentent et analysent de loin : l'expérience sur le terrain fait-elle ressortir une argumentation

distincte? Il s'agit de voir à quel point les observateurs peuvent nuancer ou radicaliser leurs propos après avoir passé un moment d'un côté ou de l'autre, soit du côté américain ou Viêt-Cong.

Aussi, il est important de toujours garder en tête que la France a un long et important passé dans cette région et que, quelques années à peine avant l'implication américaine au Vietnam, c'est elle qui y était la colonisatrice jusqu'à la première guerre d'Indochine. Ce passé français sera un autre moteur d'influence sur la façon de percevoir les États-Unis, et ce, probablement plus fortement chez les auteurs qui sont intervenus dans la période collée à la guerre, plus près de leur propre implication au Vietnam.

Les facteurs déterminants seront les contextes politiques, national et international, économique, social et culturel qui varieront d'une période à l'autre. Si le contenu mis de l'avant par les auteurs concernant l'implication des États-Unis au Vietnam sort du cadre du simple fait de relater des événements et si l'on perçoit une certaine prise de position face au sujet traité, nous pouvons avancer que les idées évolueront aussi et que la perception ne pourra pas être un bloc uniforme.

4. Importance du sujet

La guerre du Vietnam a fait couler beaucoup d'encre. L'implication et l'enlèvement des États-Unis dans ce pays ont provoqué le mécontentement et l'indignation un peu partout dans le monde, et plus particulièrement aux États-Unis même. Le nombre de livres qui traite de cette guerre est donc important, mais il est plus difficile de cibler des ouvrages sur l'évolution des perceptions d'un pays précis et sur la façon dont cette évolution se traduit. Dans ce cas-ci, la France est un pays d'autant plus intéressant, étant

donné sa présence et son implication dans la région à peine quelques années avant les États-Unis. Ainsi, le fait de se pencher sur les perceptions françaises et d'en rassembler les idées qui se dégagent à deux époques différentes nous offre un nouvel angle d'étude. Il peut nous permettre de mieux comprendre si la présence française en Indochine laisse des traces dans les monographies, si l'on peut percevoir un attachement particulier aux événements et, si oui, si ce phénomène s'estompe avec le recul temporel. En effet, une perception n'est pas fixe et permanente, que ce soit celle d'un individu ou celle d'un groupe. L'arrière-scène, le contexte, joue sur le regard qu'on pose sur un événement. Voilà qui justifiera certainement quelques changements dans la façon de traiter le sujet d'une période à l'autre.

Par ailleurs, l'analyse basée sur la modification des perceptions dans le temps permet de brosser un portrait plus net de l'évolution des mentalités, des visées stratégiques, des méthodes et des objectifs de travail.

Étant donné que ce mémoire consiste principalement à évaluer l'historiographie française, il pourrait éventuellement être intéressant de poursuivre les recherches et de pousser l'analyse en appliquant ce questionnement aux monographies américaines, par exemple. En effet, le principe est le même, l'intérêt est de voir l'évolution des perceptions selon la période et le contexte.

5. Idées-force

Comme le titre de ce mémoire l'indique, l'idée principale est de comprendre la perception d'un pays face aux agissements d'un autre. Dans ce cas-ci, les pays concernés sont la France face à l'action des États-Unis au Vietnam. Il faut donc d'abord déterminer

ce que l'on entend par perception. Le terme «perception» ne renvoie pas nécessairement à la vérité factuelle, surtout que nous parlerons des différentes perceptions et non d'une seule perception véritable. Nous aborderons les perceptions françaises, et l'objectif n'est pas de trouver les bonnes ou les mauvaises, mais de préciser les courants idéologiques, les méthodes et les objectifs selon les époques.

L'autre aspect important du sujet développé est l'implication américaine au Vietnam. Il faut comprendre qu'on ne parle pas d'agissements momentanés ou sporadiques, mais bien d'une implication qui s'étend sur plus d'une décennie, durant laquelle trois présidents américains se sont succédé, et où des périodes d'interventions moins intenses ont suivi des périodes plus agressives, et ce, dans un contexte de guerre froide qui en laissait peu indifférents.

Voilà pourquoi les prises de positions ont été si présentes partout dans le monde sur de grands thèmes tels l'impérialisme, les armes utilisées, le communisme, etc. L'implication américaine au Vietnam intéressait et intéresse toujours les auteurs français, car les enjeux, les thèmes et les questionnements qui en découlent sont universels.

Finalement, l'idée de confronter deux périodes nous permet de constater que ces enjeux ont suscité une gamme d'analyses, mais surtout de s'interroger sur la façon dont ils ont été traités. Même si certains grands thèmes abordés sont les mêmes en 1960-1970 et en 1990-2000, l'analyse qu'on en fait est-elle la même? Chacune des deux périodes étudiées sert de filtre à la perception que vont laisser paraître les auteurs dans leur monographie. Reste à voir sur quel plan ce filtre modifie et teinte les perceptions et comparer les attitudes des deux époques.

6. Méthodologie et sources

Comme on vient de le souligner, la bibliographie sur la guerre du Vietnam est vaste, mais incomplète du point de vue de l'évolution des perceptions d'un pays précis. Pour arriver à traiter le sujet de cet angle, nous commencerons par former deux blocs bibliographiques retraçant l'historiographie de deux périodes, soit les monographies parues respectivement dans les années 1960-1970 et 1990-2000.

Après les avoir étudiées, nous en ferons ressortir les idées et les regrouperons sous trois grands thèmes pour mieux confronter les perceptions qui découlent de chacune des périodes. Les thèmes seront : le choix et l'ampleur des armes utilisées; la notion du communisme et de la démocratie; finalement, la conception de l'impérialisme et du colonialisme. Dans chacune de ces sections thématiques, nous comparerons les courants idéologiques des deux périodes et analyserons s'il y a une évolution dans la manière d'aborder le sujet, dans l'objectif de l'auteur, dans le ton, la démarche, l'objectivité, etc. Cette façon de classer les idées par thème nous aidera à dégager les similitudes et les différences entre les perceptions des deux époques.

À la lumière de cette classification et de cette confrontation, nous pourrions constater si l'évolution ou les changements de perceptions sont significatifs et, si oui, s'ils le sont sur la plupart des points étudiés. Le recul permet-il une vision plus élaborée, plus globale, objective, moins préétablie, ou non? Voilà qui nous permettra ensuite de tenter de comprendre les raisons qui mènent à une modification de la perception et de la façon d'aborder la guerre du Vietnam.

Dans cette étude historiographique, nous pourrions faire ressortir les courants de pensée sur un sujet de grande importance. Cela nous permettra de tirer des conclusions quant à l'impact de la distance temporelle sur la perception d'un événement.

7. Les auteurs

Arnaud, Jean-Louis

Né en 1930, il a étudié en politique et en droit à Paris. Rédacteur en chef de l'Agence France Presse, il a dirigé plusieurs bureaux à l'étranger, notamment à Saïgon de 1973 à 1975. Il a écrit *Saïgon d'un Vietnam à l'autre* suite à ses expériences au Vietnam.

Aron, Raymond

Né en 1905 et décédé en 1983, il a été philosophe, sociologue, politologue, historien et journaliste. D'abord condisciple de Sartre, il participe à la fondation des *Temps modernes*, revue qu'il quitte à cause de leurs divergences d'opinions. Il travaille alors, entre autres, au *Figaro* et à *l'Express*. Il devient défenseur du libéralisme et critique la complaisance des intellectuels de gauche face au communisme. Il est associé à la droite, à l'antitotalitarisme et à l'anticommunisme. Il était, à la fois, critique et conseiller politique. Il critiquera, par exemple, la politique antiatlantiste de de Gaulle et sera conseiller d'André Malraux.

Bertolino, Jean

Né en 1936, il est journaliste et écrivain. En 1967, il reçoit le prix Albert-Londres pour son travail journalistique. Il écrit, entre autres, sur le Vietnam, où il s'est rendu à plusieurs reprises pour couvrir la guerre.

Chesneaux, Jean

Né en 1922 et décédé en 2007, il était historien spécialiste de l'Asie de l'Est. Fortement anticolonialiste, il fut membre du PCF jusqu'en 1969. Longtemps adepte de la pensée

maoïste, il en constate les échecs seulement suite à la mort de Mao. Il continue de militer à gauche et devient président de Greenpeace France de 1997 à 2004.

Darcourt, Pierre

De nationalité française, il est né au Vietnam en 1926. Il a participé à la lutte contre l'occupation japonaise et au service de renseignement français en Indochine. Journaliste, il a été correspondant de guerre pour divers journaux et a publié plusieurs ouvrages, notamment sur la guerre du Vietnam. Présent sur le territoire vietnamien, il a été l'interlocuteur de responsables militaires sud-vietnamiens et américains.

Devillers, Philippe

Il est journaliste, historien et membre de l'Association d'amitié franco-vietnamienne. Dès 1945, il est correspondant au Vietnam, notamment pour *Le Monde*.

Lacouture, Jean

Né en 1921, il est journaliste, historien et écrivain à tendance gauchiste. Entre 1950 et 1970, il est un partisan du socialiste François Mitterrand et un détracteur de de Gaulle. Sa rencontre avec Ho Chi Minh renforce son engagement anticolonialiste et ses critiques envers les États-Unis, qu'il juge impérialistes.

Fourniau, Charles

Né en 1921 et décédé en 2010, il fut journaliste et historien spécialiste du Vietnam. Il a été président et cofondateur de l'Association d'amitié franco-vietnamienne. Il a longuement séjourné au Vietnam en tant que journaliste étranger, au Sud comme au Nord, où il a rencontré Ho Chi Minh à plusieurs reprises. Il a été un membre actif du PCF jusqu'à sa mort et a milité en faveur du communisme comme choix légitime pour les pays en voie de décolonisation.

Gorce, Paul-Marie de la

Né en 1928 et décédé en 2004, il fut journaliste, conseiller politique et historien. Il est considéré comme ayant été un gaulliste de gauche.

Laurent, Jacques

Né en 1919 et décédé en 2000, il a été journaliste, romancier et essayiste considéré de droite.

Journoud, Pierre

Il est historien et ses recherches traitent des stratégies politiques des conflits et des processus de paix en Indochine. Il est chercheur à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire et enseigne à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Orcival, François d'

Né en 1942, il est journaliste et défend des idées libérales, atlantistes et de droite. Il fut partisan de l'Algérie française, membre du mouvement d'extrême droite Jeune Nation et fonda la Fédération des étudiants nationalistes en 1960. Il a cofondé la revue *Nouvelle école*, puis s'en est dissocié en 1974, la considérant trop antiaméricaine.

Pomonti, Jean-Claude

Né en 1940, il est journaliste et a été correspondant étranger en Asie du Sud-Est de 1968 à 1974. Il a gagné le prix Albert-Londres en 1974 pour ses reportages sur la guerre du Vietnam.

Portes, Jacques

Né en 1944, il est historien. Il travaille notamment sur la guerre du Vietnam et ses suites et sur les politiques américaines. Il est professeur d'histoire nord-américaine à l'Université Paris-VIII-Vincennes-St-Denis.

Rigoulot, Pierre

Né en 1944, il est chercheur et se spécialise dans l'histoire du mouvement communiste. Il a été membre de la Fédération des cercles marxistes-léninistes de France de 1964 à 1967, puis du Comité de direction des *Temps Modernes* de 1976 à 1982. Il se ravise ensuite et quitte la revue, ne la trouvant pas assez critique face au communisme. Il juge alors

l'histoire et la politique du mouvement communiste et met de l'avant une idéologie néoconservatrice et atlantiste.

Todd, Olivier

Né en 1929, il est écrivain et journaliste. Il est, au départ, sympathisant du PCF, collaborateur aux *Temps Modernes* et adhérent à la *Nouvelle Gauche*, mais il finit par se détacher des valeurs de gauches prônées par ces institutions. En 1965, il est envoyé couvrir la guerre du Vietnam par le *Nouvel Observateur*. Ayant d'abord un penchant pro-Viet-Minh, il réoriente sa position vers la fin de la guerre. Il rejoint alors l'*Express* en 1977 et se dit ouvertement anticommuniste.

Vanuxem, Paul

Né en 1904 et décédé en 1979, il a participé à la guerre d'Indochine en tant que général. Du Vietnam, il a soutenu la guerre dite états-unienne, notamment dans la revue *Carrefour*. Il a été expulsé de Saigon en 1975.

I. LE CHOIX ET L'AMPLEUR DES ARMES UTILISÉES

Le choix et l'ampleur des armes utilisés par les États-Unis au Vietnam a été, et est toujours, un sujet controversé. Plusieurs détracteurs se sont prononcés, que ce soit à propos des armes plus conventionnelles, comme les bombes, ou des armes moins communes, comme les herbicides et le napalm. Mais les récriminations ont-elles été constantes au fil des années, malgré le temps, les nouvelles données, les conséquences ultérieures, etc.? Nous tenterons de répondre à cette question dans les pages qui suivent en étudiant d'abord les auteurs des années 1960-1970, puis ceux des dernières décennies.

1- Perceptions des années 1960-1970

Aron est l'un des rares auteurs français, actifs à l'époque de la guerre, à ne pas s'inscrire en tant que détracteur des États-Unis. Dans son livre *République impériale*, il avance qu'il ne veut pas tomber dans des explications où l'on distingue clairement les traîtres et les héros, que l'indignation est trop présente dans la littérature et que là n'est pas son but. Ainsi, il laisse entendre qu'il écrit son ouvrage sans visée prédéterminée ou objectif préconçu. Il désapprouve quand même la violence démesurée des armes utilisées par les Américains, armes qui rendaient victimes ceux qu'ils voulaient, officiellement, défendre. Selon lui, la puissante machine militaire, avec les B-52, les bombes, les défoliants, etc., massacrait le peuple et détruisait le territoire. Après avoir chiffré l'utilisation de ces armes face à une population de 17 millions de personnes, composée essentiellement de paysans, il conclut que les moyens étaient démesurés pour une fin aussi modérée que de sauver un gouvernement non communiste à Saïgon. Par contre, il tient aussi à souligner, sûrement dans la même optique de ne pas condamner ou héroïser

qui que ce soit dans cette guerre, que les deux camps ont commis des atrocités, que le Vietcong a massacré des fonctionnaires et que certains d'entre eux ont même été enterrés vivants¹³.

Aron est possiblement l'un des rares à être un peu moins critiques envers les actions des États-Unis parce qu'il doute de la valeur de toute publication où l'on interprète les motifs et les agissements d'un acteur à peine quelques années après les événements. Selon lui, il manque alors un grand nombre de textes essentiels et d'archives, et les informations qui sortent en abondance sont souvent erronées¹⁴. En fait, c'est cette conscience du manque de recul qui le distingue particulièrement des auteurs de son époque. Il écrit que la «violence des passions soulevées par des hommes et des événements qui appartiennent encore à notre présent ou à un passé que nous avons vécu en acteur et non en simple observateur : nul ne peut prétendre qu'il surmontera ces obstacles et qu'il écrira un livre scientifique et serein¹⁵». Il présente donc son livre comme étant un essai, et non un ouvrage historiographique, se défendant ainsi d'être de ceux qui jugent trop vite; de cette façon, il se positionne en accord avec l'hypothèse avancée dans ce travail, soit que le recul temporel influe sur la perception d'un événement historique.

Dans ses mémoires, parues dix ans après le livre abordé ci-haut, Aron montre qu'au fil des années, il est plutôt constant dans ses idées et qu'il se situe toujours parmi les moins sévères envers les États-Unis, même s'il n'a pas approuvé toutes les armes utilisées au

¹³ Raymond Aron, *République impériale. Les États-Unis dans le monde*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 124-125.

¹⁴ Ibid, p. 9.

¹⁵ Ibid, p. 10.

Vietnam. Peut-être pour se distinguer de ceux qui "ressassent" les horreurs de la guerre du Vietnam, il écrit :

Quarante mille jeunes Américains tombèrent sur le champ de bataille du Vietnam – il n'en meurt guère moins chaque années sur les routes des États-Unis. Des centaines de milliers, peut-être des millions de Vietnamiens, périrent en ces combats fratricides mais, en 1975, quand Saigon tomba, les deux Vietnam finalement réunis comptaient plus d'âmes qu'aux jours de décembre 1946...¹⁶

Avec ces propos pragmatiques, Aron montre aussi qu'il est, comme plusieurs, un peu plus détaché des événements avec les années. En effet, à peine dix auparavant, il écrivait que les États-Unis s'obstinaient «dans une entreprise dont le succès même ne suffirait pas à compenser le coût humain, au Vietnam d'abord, aux États-Unis ensuite¹⁷». Nous pouvons avancer que, malgré le fait qu'il soit conscient du fait que la proximité temporelle influe trop souvent sur les perceptions, il ne se plie pas complètement à sa propre mise en garde.

Sartre, lui, annonce sa position critique envers les États-Unis lorsqu'il écrit dans la présentation du livre *Les massacres. La guerre chimique en Asie du Sud-est* ceci : «Le but de ce livre est de rassembler toutes les informations qui seront susceptibles de montrer sous son vrai visage l'entreprise criminelle du gouvernement et des forces armées des États-Unis¹⁸.» Voilà un exemple d'auteurs qui penchent plus vers une critique subjective préétablie que vers une démarche scientifique qui aboutira à une prise de position pour ou contre l'implication américaine. Nous le verrons dans les pages qui

¹⁶ Raymond Aron, *50 ans de réflexion politique. Mémoires*, Paris, Julliard, 1983, p. 644.

¹⁷ Raymond Aron, *République impériale. Les États-Unis dans le monde*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 168.

¹⁸ Jean-Marie Briantais, *Les massacres la guerre chimique en Asie du sud-est*, Paris, François Maspero, 1970, p. 7.

suivent, cela n'est pas un exemple isolé, mais plutôt l'expression de la tendance suivie par plusieurs autres de son époque.

Fourniau dénonce sévèrement les États-Unis pour avoir utilisé des produits toxiques chimiques au Vietnam. À l'époque, les États-Unis ont dit que ce n'était que pour diminuer la végétation dense du Vietnam et ainsi faciliter le combat. L'auteur ne croit pas à l'argument "de simples herbicides" et accuse les États-Unis d'avoir utilisé ces armes par expérience, «pour mettre au point la guerre chimique de l'avenir¹⁹». Selon lui, ils n'ont ni respecté les gens, ni les lois internationales. Laurent Schwartz abonde dans le même sens, croyant aussi que le Vietnam a été le théâtre d'expériences pour des engagements futurs²⁰. Voilà des spéculations, sans trop de fondement, qui ne peuvent être exprimées que par des observateurs contemporains aux événements, étant donné que le recul confirmera ou infirmera ces prédictions. D'ailleurs, nous le verrons, Fourniau ne pourra plus tenir ce discours quelques décennies plus tard. Tous les maux, les mensonges et les horreurs qu'ont engendrés les États-Unis sont inexcusables pour Fourniau, qui écrit : «Sous couleur de défendre la liberté d'un peuple, depuis 1961 ils massacrent le Sud-Vietnam²¹.»

Michel Sakka partage ce point de vue. Il qualifie l'agression américaine de guerre totale en raison de la guerre chimique et biologique mise en place. À propos de l'utilisation de gaz chimiques, Sakka va jusqu'à écrire que les États-Unis faisaient à

¹⁹ Charles Fourniau, *Le Vietnam face à la guerre*, Paris, Éditions Sociales, 1966, p. 144.

²⁰ Jean-Marie Briantais, *op. cit.*, p. 12.

²¹ Charles Fourniau, *op. cit.*, p. 146.

l'échelle d'un pays ce que les nazis avaient pu faire dans les camps de concentration²². Il poursuit en affirmant que «le gouvernement américain défie la morale et la civilisation²³» et que son intention est «de généraliser l'emploi de la guerre chimique contre les peuples qui désirent leur indépendance²⁴». Encore une fois, l'auteur spéculé sur les intentions futures des États-Unis ne se basant pas sur des sources fiables mais sur son intuition, caractéristique propre aux auteurs contemporains à l'événement.

Bonnet en rajoute en parlant de cette guerre qui inspire l'horreur comme étant l'échec le plus tragique de l'histoire américaine. Il dénonce l'utilisation des bombes et du napalm qui atteignaient aussi la population civile : «Dans un effrayant génocide, ils suppriment les villages, brûlent les femmes, les enfants²⁵.»

Bertolino, lui, commence en parlant de l'offensive du Têt en 1968 et explique cette attaque vietnamienne par la décision américaine d'annuler la trêve du Têt. Nous pouvons déjà supposer qu'il justifie la résistance vietnamienne en invoquant une mauvaise décision américaine. Il poursuit d'ailleurs en disant que cela a permis de prouver au monde les dérives américaines au Vietnam. Comme Fourniau, il semble valoriser le Front, qu'il qualifie de poli, organisé et efficace envers la population de Saigon, et dénigrer l'action américaine qui a utilisé «l'horrible napalm se déployant en gerbes de flammes orangées au-dessus des 35 000 habitants apeurés²⁶». Sur ce point, tout le monde semble unanime pour critiquer l'utilisation du napalm sur le Vietnam. Bertolino soulève

²² Michel Sakka, *Vietnam. Laguerre chimique et biologique. "Un peuple sert de champ d'expérience"*, Paris, Éditions Sociales, 1967, p. 40.

²³ *Ibid.*, p. 6.

²⁴ *Ibid.*, p. 16.

²⁵ Gabriel Bonnet, *la guerre révolutionnaire du Vietnam. Histoire, technique et enseignements de la guerre américo-vietnamienne*, Paris, Payot, 1969, p. 127.

²⁶ Jean Bertolino, *Vietnam sanglant 1967-1968*, Paris, Éditions Stock, 1968, p. 11.

que les raids effectués par les B52 étaient comparables à des crimes, vu le nombre effarant de civils qu'ils ont tués : «Pour conserver un contrôle approximatif des villes, les Américains ont dû les raser et, pour un seul Vietcong, tuer entre 10 et 20 civils²⁷.» Néanmoins, Bertolino croit aussi en une certaine naïveté des Américains qui exécutaient les ordres. Sans les excuser, il écrit que certains d'entre eux, par moments, croyaient en leurs bonnes actions, comme l'ouverture d'hôpitaux et l'aide au repiquage du paddy... au travers des bombardements. Il cite un Américain qui lui a déjà dit «avec le plus grand sérieux du monde : "Nous avons apporté à cette région une sécurité telle, que les gens d'ici ne pensaient pas qu'elle puisse exister."²⁸». Il nous laisse ainsi entrevoir sa perception de la naïveté de certains Américains, mais aussi de leur arrogance.

Bertolino fait un constat assez négatif des actions américaines au Vietnam lorsqu'il parle de ratissage, de bombardements, de déportation en masse, de torture, d'exécutions sommaires, etc., mais surtout lorsqu'il arrive au constat d'un début d'anéantissement, de génocide²⁹. Ou encore, lorsqu'il parle du massacre et de toutes les victimes gazées : «On pense ici qu'il est de l'ordre de dizaines de milliers d'hommes, femmes, enfants et vieillards, ce genre d'armes ne faisant pas de distinction entre le combattant réel et le civil³⁰.» Sakka parle lui aussi de génocide lorsqu'il qualifie la politique américaine d'inhumaine et d'antihumaniste, vu le caractère total de la guerre et la volonté de génocide³¹. Schwartz en ajoute aussi en parlant de la guerre chimique : «C'est une

²⁷ *Ibid.*, p. 14.

²⁸ *Ibid.*, p. 68.

²⁹ *Ibid.*, p. 97.

³⁰ *Ibid.*, p. 129.

³¹ Michel Sakka, *op. cit.*, p. 111.

véritable destruction de toute vie sur de larges zones qui est tentée, un véritable biocide, s'ajoutant au génocide humain ou l'accompagnant³².»

Cette historiographie nous amène à conclure que la tendance dans les écrits des années 1960-1970 est à la volonté de discréditer, et même de dénoncer, les États-Unis dans leurs actions au Vietnam. L'objectif n'est pas ici de savoir s'ils ont tort ou raison, mais bien de questionner la validité de leur méthode. Après avoir résumé l'historiographie, nous pouvons conclure que leur démarche était, plus souvent qu'autrement, dirigée par une volonté de mettre de l'avant leur point de vue, plutôt que d'écrire une monographie historique qui mènerait à une conclusion éclairée. Seul Aron semble conscient des difficultés d'écrire un tel ouvrage si près des événements, mais surtout d'avoir la volonté d'y parvenir.

2- Perceptions des années 1990-2000

Passons maintenant aux publications plus contemporaines. Olivier Todd, dans *La chute de Saïgon* paru en 2005, propose un point de vue qui diverge des auteurs indignés cités précédemment. Il annonce d'entrée de jeu qu'il a vécu au Vietnam pour couvrir la guerre et qu'à ce moment, son expérience a influencé son jugement en faveur du Nord Vietnam, mais qu'avec le recul et la nouvelle documentation, il a changé d'avis. Voilà qui va dans le sens de l'hypothèse avancée dans notre problématique, soit que l'objectivité des auteurs qui écrivirent près des événements, tant temporellement que physiquement, est parfois plus difficile à atteindre. Todd l'exprime en écrivant : «Je fus

³² Jean-Marie Briantais, *op. cit.*, p. 11.

victime – encore – du terrorisme du vécu : les destructions et les cadavres après les bombardements ne pouvaient laisser indifférent³³»

Contrairement à Sakka, Todd ne croit pas que les États-Unis ont pratiqué une guerre totale. Il va même jusqu'à affirmer que s'ils l'avaient fait, ils auraient pu remporter la victoire, car «afin de gagner une bataille, on doit y jeter toutes ses forces³⁴». Selon lui, les États-Unis auraient dû mener leur guerre différemment car, en s'interdisant de débarquer au Nord et de bombarder Hanoi dans les premières années, en annonçant des cessez-le-feu et des trêves de bombardements aériens, ils se condamnèrent à l'échec³⁵. Cette réflexion peut même laisser sous-entendre qu'il considère qu'ils auraient dû aller jusqu'à la guerre totale, étant donné que, selon lui, la défaite des États-Unis fut une tragédie pour les Américains, mais surtout pour les Vietnamiens³⁶. Effectivement, il parle de bain de sang et de Goulag vietnamien après la chute de Saïgon en se basant, dit-il, sur des statistiques fines et pondérées. Il compare le refus de souscrire à cette hypothèse au moment où les événements se déroulaient, au refus de la population des pays démocratiques d'envisager l'extermination des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale³⁷. Ironiquement, deux auteurs de différentes époques et avec des idées bien opposées, mettent de l'avant une comparaison avec le nazisme, Sakka l'attribuant aux États-Unis et Todd aux Nord-Vietnamiens. Cela nous permet de croire que l'un et l'autre se positionnent chacun à l'extrême et que leur objectivité en souffre. Nous pouvons constater que Todd a le souci d'utiliser des sources fiables et de démontrer que le recul

³³ Olivier Todd, *La chute de Saïgon*, Paris, Perrin, 2005, p. 13.

³⁴ *Ibid.*, p. 16.

³⁵ *Ibid.*, p. 657.

³⁶ *Ibid.*, p. 661.

³⁷ *Ibid.*, p. 644.

temporel est souvent nécessaire pour en arriver à des conclusions éclairées, mais qu'en voulant rectifier les idées répandues, il perd lui aussi une certaine neutralité.

Notons aussi que Bertolino critiquait la manière indécente dont les États-Unis rassemblaient les Vietnamiens, dans le Triangle de Fer par exemple. Il comparait même ces situations à des camps de concentration et ces prisonniers, qui comptaient des femmes et des enfants, à du bétail, à des chiens malades qui n'avaient même pas d'endroit pour uriner et qui, longeant les barbelés, attendaient une paix qui ne venait pas³⁸. Cette critique était d'autant plus soulignée lorsque, plus loin, il parlait de la façon dont, au Nord, les Vietnamiens ont traité les captifs, leur offrant même de la dinde à Noël, «alors que les Vietnamiens, comme chaque jour, se contentaient d'un ou de deux bols de riz parsemé de concombres, de liserons d'eau et d'un petit poisson assaisonné à la saumure³⁹». Par contre, Olivier Todd, lui, a écrit il y a quelques années que les Nord-Vietnamiens avaient mis de l'avant leur clémence, mais qu'il avait fallu attendre le retour des prisonniers américains pour apprendre comment ils avaient été maltraités⁴⁰. Dans ce cas, on peut avancer que la période d'écriture apporte de nouveaux témoignages qui permettent non seulement de modifier les perceptions, mais aussi de rectifier certains faits. D'ailleurs, suite à la prise de Saïgon par le Nord, le recul temporel a permis de laisser voir quelques événements qui ont permis aux détracteurs d'étoffer un argumentaire critique envers les vainqueurs, mais aussi de faire douter certains partisans du Nord. L'exemple des *boat people* est patent. Ce phénomène a fourni des arguments à ceux qui croyaient que la défaite américaine avait aussi été une défaite pour les Vietnamiens pour appuyer leurs

³⁸ Jean Bertolino, op. cit., p. 86-87.

³⁹ Ibid., p. 124.

⁴⁰ Olivier Todd, op. cit., p. 662.

propos en décrivant cet exode de nombreux Vietnamiens qui ne se sentaient plus en sécurité dans leur pays. Il a aussi pu faire douter ceux qui mettaient de l'avant la bénignité des Nord-Vietnamiens.

En lisant les ouvrages plus récents, nous pouvons nous rendre compte que le recul permet à de nouvelles informations d'apparaître, telles que les effets ultérieurs des armes utilisées, ce qui peut influencer les analyses sur le choix de ces armes. En fait, l'objectif même des publications se modifie, du moins dans le cas du livre *L'agent orange au Vietnam. Crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*. François Gros y écrit dans la préface que l'objectif, avec trente ans de recul, n'est pas de condamner les États-Unis ou d'écrire un pamphlet politique. L'objectif est plutôt de dresser un bilan des séquelles laissées par la guerre afin de mieux aider les victimes et d'apprendre du passé, et ce, avec une volonté de s'appuyer sur divers scientifiques et de le faire le plus objectivement possible⁴¹. Nous y voyons ici une réelle modification de l'approche historiographique, tant dans l'orientation du contenu que dans l'objectif.

Plusieurs auteurs participent à l'ouvrage *L'agent orange au Vietnam*, dont Charles Fourniau, ce qui est d'autant plus intéressant que l'on pourra faire une comparaison avec ses perceptions de l'époque précédente. Fourniau reste ici plutôt sévère envers les États-Unis en rendant coupable l'armée américaine des séquelles laissées par l'épandage de produits toxiques. Cependant, il explique que l'armée, malgré sa puissance, était mal adaptée à la lutte menée par le FNL dans la forêt et la jungle, et que c'est pour cette raison que les États-Unis ont cherché avec les produits chimiques, dont l'agent orange, «à

⁴¹ François Gros, *L'agent orange au Viêt-nam. Crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*, Paris, Tirésias, 2005, p. 7-8.

défolier les arbres⁴²». Malgré la constance de ses propos avec ses anciennes publications, il ne faut pas négliger la nuance qu'il fait en affirmant que le but des États-Unis était le désherbage, contrairement à ce qu'il écrivait en 1966, où il ne croyait pas à l'argument d'herbicides. Il pensait plutôt que le but était l'expérimentation de la guerre chimique de l'avenir⁴³. Nous pouvons croire que le recul n'aura pas changé la perception de Fourniau autant que celle de Todd, mais qu'il aura tout de même eu une influence sur le fait que Fourniau s'impose une certaine retenue face à ses spéculations incriminantes. L'évolution des perceptions ne concerne donc pas seulement deux groupes distincts ; le temps et le nouveau matériel permettent aussi une évolution individuelle.

Dans ce même ouvrage, le D^r Jean Meynard fait un bilan détaillé de la nature et des effets de l'agent orange et de la dioxine qu'il contient. Il apporte aussi un point intéressant qui n'a pas été soulevé dans les publications de la première période, soit que les militaires américains ont eux aussi été intoxiqués, ce qui peut laisser croire à une certaine ignorance de la part des autorités étasuniennes quant aux effets des herbicides⁴⁴. Le gouvernement a longtemps nié que ces produits aient pu être nocifs sur la santé humaine, se basant sur l'Institut de médecine de l'Académie nationale des sciences, qui affirmait en 1975 qu'ils avaient seulement des effets à court terme sur la nature et n'engendraient aucune maladie. Le gouvernement accepta de revoir sa position seulement à partir des années 1980 suite à des actions en justice de la part d'anciens combattants américains; et ce n'est qu'en 1994 que l'Institut de médecine a reconnu que l'agent orange était la cause de certaines maladies. En 1996, Clinton accorda des

⁴² Charles Fourniau, « Viet-nam, une si longue guerre », dans *L'agent orange au Viêt-Nam. Crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*, Paris, Tirésias, 2005, p. 23.

⁴³ Charles Fourniau, *Le Vietnam face à la guerre*, Paris, Éditions Sociales, 1966, p. 144.

⁴⁴ Jean Meynard, « L'agent orange au Viêt-nam, dégâts et questions soulevées », dans *L'agent orange au Viêt-nam. Crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*, Paris, Tirésias, 2005, p. 34.

dédommagements aux vétérans touchés et parla de « la souffrance causée involontairement par notre nation à ses propres fils et filles en les exposant à l'agent orange au Vietnam⁴⁵». Encore une fois, cette documentation ultérieure permet de nuancer les mauvaises intentions souvent attribuées à l'armée et au gouvernement américains de l'époque. L'auteur parle d'ailleurs d'une « agression chimique aux résultats imprévus⁴⁶ » qui devrait servir de modèle à éviter.

La juriste Monique Chemillier-Gendreau a, quant à elle, une attitude plus critique envers les autorités américaines. Elle leur reproche de ne pas s'être préoccupées des conséquences de l'utilisation de tels produits : il eut été de leur responsabilité de s'en informer avant l'utilisation. Vu cette négligence, ils doivent assumer les répercussions comme étant intentionnelles, surtout que des scientifiques avaient commencé à sonner l'alarme dès 1966⁴⁷. Sans aucun doute, elle affirme que l'usage de ces armes entre dans la catégorie des crimes de guerre en s'appuyant, notamment, sur la résolution 2603A de l'Assemblée générale des Nations Unis, qui clarifiait un point du Protocole de Genève de 1925, et qui « déclara comme compris dans l'interdiction tous agents chimiques pouvant avoir des conséquences toxiques sur l'homme, les animaux et les plantes⁴⁸ ». Voilà qui incrimine assurément l'usage des défoliants par les États-Unis, du moins en ce qui a trait à la volonté non dissimulée de détruire la végétation, et qui explique peut-être qu'aucun auteur, d'hier et d'aujourd'hui, n'approuve ouvertement leur utilisation.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 42.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 60.

⁴⁷ Monique Chemillier-Gendreau, « Justice et réparations », dans *L'agent orange au Viêt-nam. Crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*, Paris, Tirésias, 2005, p. 133.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 137.

Chemillier-Gendreau est parmi les contemporains les plus critiques, rejoignant ainsi un peu plus les perceptions des auteurs de la première période. Cependant, elle tend à vouloir faire une analyse plus exhaustive avant de porter des accusations et, contrairement à Bonnet, Bertolino ou Sakka, elle est réticente à parler de génocide. Elle croit que, pour utiliser cette qualification, il faudrait d'abord faire un examen minutieux des conditions d'emploi des armes⁴⁹. La volonté de peser ses mots et d'appliquer une démarche scientifique est, encore une fois, plus présente ici que dans les années précédentes, et ce, malgré une position critique similaire.

Tous les auteurs contemporains ne dédramatisent donc pas l'usage des défoliants. La D^{re} Yvonne Capdeville mentionne aussi que les scientifiques, même à partir des années 1970, ont contribué à faire prendre conscience qu'avec l'utilisation des produits toxiques, on pouvait parler d'un nouveau type de crime de guerre, soit l'écocide⁵⁰. Elle fait un bilan des interventions de scientifiques qui se préoccupaient des dommages, surtout environnementaux, liés aux herbicides; elle mentionne aussi le rapport *Meselson et al.* qui aborde même les risques physiques dès 1972. Ces informations ne rentrent pas totalement en contradiction avec Meynard, qui n'accuse pas systématiquement les États-Unis d'avoir eu des mauvaises intentions, étant donné que les hommes de science parlaient seulement de risques. De plus, le rapport étant sorti à la fin de l'épandage, il n'aurait pas pu influencer sur la décision de départ d'utiliser ou non les herbicides; même le sénateur McCarthy a affirmé que les renseignements qui s'y trouvaient auraient poussé Nixon à mettre un

⁴⁹ *Ibid.*, p. 139.

⁵⁰ Yvonne Capdeville, « L'engagement des scientifiques », dans *L'agent orange au Viêt-Nam. Crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*, Paris, Tirésias, 2005, p. 67.

terme aux opérations d'herbicides⁵¹. Bref, encore ici, l'objectif n'est plus d'accuser les États-Unis d'avoir volontairement engendré des dommages physiques par les herbicides.

Les épidémiologistes Sylvaine Cordier et Denis Bard vont plus loin dans leur volonté de rectifier les faits et remettent en doute les affirmations de plusieurs scientifiques et celles de l'Institut de Médecine sur qui les auteurs précédemment nommés se sont appuyés. Ils avancent que les effets de la dioxine sont beaucoup moins évidents à prouver sur les humains que sur les animaux et qu'il faut être prudent quant à l'association entre l'agent orange et les maux rapportés chez les Vietnamiens. Ils considèrent que les recherches ne sont pas assez avancées pour affirmer un lien de causalité entre la dioxine et plusieurs maladies ou malformations. Ils ne nient pas la plausibilité des effets, mais ils se soucient de la rigueur scientifique et méthodologique et croient en l'urgence de mettre en place des outils et des registres soumis aux critères de fiabilité internationaux : « Ce n'est qu'à ce prix que l'impact de l'agent orange sur ce type d'événement de santé au Vietnam pourra être quantifié de façon crédible⁵². » D'ailleurs, même Chemillier-Gendreau, ouvertement critique face à l'usage de ces produits, écrit qu'il n'est toujours pas possible de chiffrer le nombre de personnes affectées de malformations ou d'affectations en lien avec ces substances⁵³.

Là où l'on étudie des produits toxiques et où des spécialistes issus des sciences pures se prononcent, nous constatons une plus grande attention à la composition technique des produits et à ce qu'ils engendrent que ce que nous avons pu remarquer chez les historiens s'étant prononcé auparavant. La différence réside surtout dans le fait que les historiens

⁵¹ Ibid., p. 68.

⁵² Sylvaine Cordier et Denis bard, « Conséquences sanitaires », dans *L'agent orange au Viêt-Nam. Crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*, Paris, Tirésias, 2005, p. 114.

⁵³ Monique Chemillier-Gendreau, op. cit., p. 141.

d'aujourd'hui font plus appel à la science pour mieux étoffer leur analyse. Puis, il est clair que les auteurs contemporains ont plus le souci d'une méthode historique que la volonté de distinguer les bons des coupables. Ils n'aspirent plus à incriminer à tout prix les États-Unis, contrairement à ceux qui s'en faisait leur but premier et l'annonçaient d'entrée de jeu, comme Sartre par exemple.

II. LA NOTION DE LA DÉMOCRATIE ET DU COMMUNISME

Quel regard portent les auteurs français sur les notions politiques omniprésentes dans ce conflit, comme la place du communisme, en tant qu'enjeu dans cette guerre? Nous tenterons de voir si la perception française de ceux qui se sont prononcés sur ce thème évolue selon la période. Effectivement, le communisme était un thème central de l'implication américaine au Vietnam, en grande partie à cause du contexte mondial de guerre froide. Mais, les opinions divergent. Le Vietnam répondait-il à des incitations communistes ou nationalistes? Le communisme était-il vraiment une voie à proscrire? Les États-Unis se battaient-ils pour contrer un régime communiste et pour promouvoir la démocratie?

1- Le Vietnam était-il, à la base, communiste ou nationaliste?

Débutons par les points de vue qui touchent la place du communisme dans la lutte. Le communisme primait-il sur les aspirations nationalistes ou indépendantistes?

Jacques Suant montre déjà sa position dans le titre de son livre *Vietnam 45-72. La guerre d'indépendance*. Dans la préface, le général Gambiez évoque la constance des objectifs du Nord durant la guerre : « les buts de guerre du Vietnam du Nord n'ont jamais varié : réaliser l'indépendance et l'unité du Vietnam⁵⁴ ». Remarquons qu'il ne mentionne aucunement le communisme comme objectif principal. Suant doute même que Ho Chi Minh fut à l'origine un communiste convaincu; il soupçonne que son adhésion au parti relevait plutôt de son aversion envers le système colonial. Il considère aussi que le FNL avait pour but de regrouper toutes les oppositions au Sud du régime américano-diemiste

⁵⁴ Général F. Gambiez, préface de Jacques Suant, *Vietnam 45-72. La guerre d'indépendance*, Paris, Arthaud, 1972, p. 13.

afin d'en arriver à ce que leur slogan annonçait, soit « Indépendance, Démocratie, Paix, Neutralité⁵⁵ ». Suant ne parle donc pas d'un Front communiste ni d'ambition de répandre le communisme. Il croit que ce sont plutôt les États-Unis qui voulaient faire paraître la guerre comme une lutte contre le communisme, mais que, en réalité, le combat du Nord « était avant tout celui de l'indépendance à l'égard des États-Unis⁵⁶ ». Jean Chesneaux est d'accord et croit que les États-Unis associaient FNL et *Viet-Cong* (qui signifie "communiste vietnamien") intentionnellement afin de manipuler l'opinion, et que ce terme « est l'expression d'une manœuvre politique, car il tend à présenter le Front comme purement communiste, alors que son assise politique et sa base sociale sont beaucoup plus larges⁵⁷ ».

Philippe Devillers semble, en 1969, avoir une approche très descriptive des événements, s'abstenant de tenter de prouver un point de vue. Il explique le conflit par le contexte international de la Guerre froide, et ce, sans justifier ou valoriser l'un des deux partis : « C'était au Viet Nam que la rigidité du "système des blocs" se manifestait avec le plus de netteté et de cynisme⁵⁸. » Il poursuit en montrant que le Vietnam a été victime du contexte mondial dans sa lutte pour se libérer du colonialisme blanc et que cette association, ce fourvoiement idéologique n'avait pas lieu d'être: « Par une identification à la fois grossière et absurde, les aspirations du peuple vietnamien à l'indépendance, à l'unité, à la démocratie, simplement parce qu'elles étaient exprimées par Ho Chi Minh, étaient combattues comme autant de ruses, de déguisements des plans machiavéliques des

⁵⁵ Jacques Suant, *Vietnam 45-72. La guerre d'indépendance*, Paris, Arthaud, 1972, p. 161.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 247.

⁵⁷ Jean Chesneaux, *Le Vietnam*, Paris, François Maspero, 1968, p. 142.

⁵⁸ Philippe Devillers, *Viet Nam. De la Guerre française à la Guerre américaine*, Paris, Seuil, 1969, p. 412.

conspirateurs communistes⁵⁹. » Finalement, Devillers écrit que, comme les États-Unis, la France avait été la première à faire l'erreur d'une mauvaise association, en identifiant constamment communisme et indépendance nationale : « Plutôt que de changer de politique et de voir enfin le Viet Nam tel qu'il était, la France officielle avait préféré passer le témoin, vendre sa guerre, son amertume et ses rancunes à son puissant allié, les États-Unis⁶⁰ ».

Fourniau va dans le même sens en valorisant le Front national de libération, en évoquant par exemple son courage, son héroïsme et son sang-froid. Il dit que le Front rassemble diverses classes sociales et courants politiques et religieux, pas seulement des communistes. Il croit que la seule volonté du Front est de contrer l'occupation étrangère, le comparant même à celui qui avait été créé en France contre les nazis. Il ajoute : « Cette façon d'assimiler aux communistes tous les résistants à un régime d'oppression étrangère est encore moins soutenable que partout ailleurs⁶¹. » Selon lui, le programme du Front n'est pas socialiste, mais simplement démocratique.

Le discours tend pourtant à changer dans les dernières années. En 2012, dans *les cahiers d'histoire sociale. Histoire et Liberté*, Florence Grandsenne écrit sur l'élan contestataire de la jeunesse lors de la guerre. Elle contredit les auteurs précédemment cités en ne croyant pas en la lutte de libération nationale vietnamienne; elle avance plutôt que ce mouvement nationaliste cachait des ambitions communistes, et que là était l'enjeu de la guerre. Elle écrit que la prise de position de la jeunesse des pays occidentaux, favorable à la lutte vietnamienne, était fondée sur un malentendu et sur de l'ignorance,

⁵⁹ *Ibid.*, p. 412.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 413.

⁶¹ Charles Fourniau, *op. cit.*, p. 162.

car cette jeunesse avait cru à une réelle lutte nationale. Grandsenne affirme aussi qu'il aura fallu attendre l'échec des États-Unis et la répression qui a suivi au Vietnam pour que s'ouvrent les yeux des contestataires; il était devenu évident que le but du FNL était, dès le départ, d'imposer le communisme au pays⁶². Elle n'expose pourtant pas sur quoi elle se base pour évoquer les réelles velléités du FNL à sa création.

L'historien Pierre Rigoulot est d'accord avec Grandsenne sur le fait que la « génération Vietnam » voyait la guerre comme étant nationale et non pro-communiste, que peu de ces militants percevaient la volonté de prise de pouvoir des communistes cachée derrière le mensonge d'indépendance et de paix. Lui aussi croit que c'est suite à la prise de Saigon par le Nord que cette génération a pu comprendre sa méprise. Il va d'ailleurs plus loin que Grandsenne en écrivant de façon plutôt condescendante : « ...les naïfs, les "idiots" utiles, les belles âmes – il y eu un peu de tout cela – le découvrirent plus tard...⁶³ ». Il estime que les communistes vietnamiens ont manipulé l'opinion publique de l'époque et que la guerre a été plus une agression du gouvernement communiste de Hanoi qu'un soulèvement national. Toujours comme Grandsenne, il croit que le FNL était contrôlé par les communistes dès le début; il tente aussi d'appuyer son propos. Il explique que le FNL, créé en 1960, intègre le PPR (Parti populaire révolutionnaire) en 1962; à cette époque, les membres du PPR sont d'environ 30 000, puis ce nombre grimpe à près de 100 000 en 1966. Il cite un extrait d'un des manuels de ce parti : « Une fois le Vietnam réunifié et le socialisme implanté, le Parti continuera alors à diriger le peuple vietnamien vers l'établissement du communisme. Le

⁶² Florence Grandsenne, *La guerre du Viêt Nam : rêves et réalité*, dans « Histoire et Liberté, no 48 », Nanterre, Institut d'histoire sociale, 2012, p. 5.

⁶³ Pierre Rigoulot, *op. cit.*, p. 31.

communisme pratiqué au Vietnam sera le même que celui de l'Union soviétique⁶⁴. » Voilà qui n'entre cependant pas complètement en contradiction avec les premiers auteurs, qui considèrent que le FNL voulait l'indépendance et ne regroupait pas que des communistes, mais bien tous les opposants à l'occupation étrangère, et que certains de ces groupes pouvaient adhérer au communisme sans que cela fasse du communisme l'objectif premier du mouvement général. Contrairement à la plupart des auteurs de la première période, qui attribuaient la responsabilité de la guerre aux États-Unis, Rigourot considère que c'est le Nord-Vietnam qui était le maître d'œuvre de la guerre, guerre qui se situait dans la lutte du mouvement communiste contre le monde occidental.

La divergence d'opinion est claire. Les auteurs contemporains mettent plus de l'avant les velléités communistes des résistants vietnamiens du Nord ou du Sud. Les années ont permis l'utilisation de sources moins accessibles à l'époque, comme le manuel du Parti populaire révolutionnaire cité par Rigoulot, mais celles-ci semblent parfois avoir été instrumentalisées de façon à isoler et à souligner l'aspect communiste du FNL, en faisant abstraction des différentes franges et facettes du Front. Aussi, il est plus aisé pour les auteurs contemporains d'en arriver à la conclusion que les résistants étaient motivés par le communisme en connaissant la finalité de la guerre, soit la prise du pouvoir par un régime effectivement communiste. Cependant, il s'agit d'un regard après coup et la finalité n'est pas nécessairement garante des aspirations premières. Il est donc malvenu de traiter de naïfs, et même d'idiots, ceux qui, à l'époque, voyaient d'autres motivations aux mouvements de résistance, surtout que, même si ces mouvements avaient effectivement, entre autres, des objectifs communistes, leur lutte visait également, dès le

⁶⁴ Ibid., p. 33.

départ, l'indépendance et l'unité, ce qu'ils ont finalement aussi obtenu. D'ailleurs, il est intéressant de noter que le recul permet une macro-perspective souvent bénéfique aux analyses. Celle-ci a permis de mieux comprendre comment la rupture sino-soviétique, par exemple, a influencé la stratégie diplomatique utilisée par les États-Unis et le Vietnam lors de la guerre. Cependant, dans le sujet traité ici, les auteurs contemporains n'ont pas soulevé le fait que le Nord-Vietnam n'avait pas pris une réelle position idéologique dans ce conflit sur la vision du communisme, mais qu'il avait plutôt tenté de tirer profit de cette discorde. Cet argument aurait pu renforcer la thèse que le communisme n'était pas l'objectif principal de la lutte nord-vietnamienne. La distance temporelle permet d'avoir accès à de nouvelles sources, ce qui est toujours utile pour mieux comprendre les événements historiques. Toutefois, la connaissance de l'issue des événements peut teinter la perception globale en l'assimilant à la finalité et à ses conséquences.

2- Le communisme était-il vraiment une voie à proscrire?

Voyons maintenant si les positions politiques, qu'elles soient de gauche ou de droite, influent sur la vision qu'ont les auteurs de la nécessité d'intervenir au Vietnam pour contrer le communisme et si leurs positions prennent une orientation distincte selon la période. Les auteurs perçoivent-ils le communisme comme une voie à proscrire ou, au contraire, le considèrent-ils comme positif?

Fourniau s'affirme clairement comme étant socialiste, ce qui nous donne un indice de l'orientation de ses idées concernant les États-Unis au Vietnam, surtout lorsqu'il écrit : « ... au Vietnam comme partout ailleurs, le socialisme ce n'est pas seulement plus de nourriture, plus de fer et de puissance, c'est aussi l'épanouissement de l'homme⁶⁵ ».

⁶⁵ Charles Fourniau, op. cit., p. 69.

Voilà qui en dit long sur son désaccord avec l'implication américaine qui est supposée soit de combattre le communisme, soit de répandre la démocratie et l'économie de marché. Il juge aussi que le problème économique au Sud est dû à l'aide américaine elle-même, car « son mécanisme aboutit à écouler sur le marché vietnamien une masse énorme de produits américains sans profit pour l'économie vietnamienne mais qui écrase la production nationale⁶⁶ ». Selon lui, le socialisme permet la prospérité rapide des pays qui sortent de la « domination coloniale », alors qu'à l'opposé « l'"aide" américaine conduit l'économie au désastre, la vie politique à l'instabilité et à la sujétion toujours plus grande⁶⁷ ».

Bonnet va dans le même sens lorsqu'il explique que malgré les sommes colossales injectées au Sud-Vietnam par les États-Unis, ceux-ci n'ont pas réussi à surmonter les difficultés et, qu'au contraire, « la vie économique s'y dégrada⁶⁸ ». Bertolino est d'accord, il n'est pas très favorable aux actions américaines et il écrit qu'autour des régions américaines, les États-Unis ont développé « une caste d'esclaves économiques⁶⁹ ». Tout comme eux, Jean Chesneaux rapporte que « dans la zone d'occupation américaine sévissent le chômage, la hausse des prix, l'inflation, la corruption⁷⁰ ». Il écrit que, dans les couches sociales parasitées par les États-Unis, une demande artificielle avait été stimulée et que « ces mesures, loin d'apporter remède au sous-développement et à la misère du Sud-Vietnam, ne faisaient que traumatiser davantage l'économie du pays⁷¹ ». Bref, ils semblent tous croire qu'en voulant empêcher

⁶⁶ *Ibid.*, p. 82.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 87.

⁶⁸ Gabriel Bonnet, *op. cit.*, p. 121.

⁶⁹ Jean Bertolino, *op. cit.*, p. 19.

⁷⁰ Jean Chesneaux, *op. cit.*, p. 60.

⁷¹ *Ibid.*, p. 111.

l'implantation du communisme, les États-Unis ne parvenaient pas à prouver les bienfaits de l'économie libérale et, plus encore, que l'économie socialiste y était plus indiquée pour le Vietnam.

Seul Aron ne semble pas partager les idées répandues dans les monographies de son époque. Il est probablement celui qui s'est le plus ouvertement prononcé "à la défense" des États-Unis et de leur volonté de soutenir l'économie libérale. Si Fourniau ne voit pas dans le Front un régime socialiste, Aron, lui, comprend les États-Unis, lorsqu'il dit que ceux-ci ne pouvaient pas abandonner et laisser un gouvernement communiste à peine camouflé s'installer. Il est intéressant de souligner qu'Aron partageait des valeurs comme l'anticommunisme avec le directeur du *Figaro*, quotidien avec lequel il s'est associé durant plusieurs années et qui nous éclaire sur ses positions politiques⁷². D'ailleurs, Sartre et Aron étaient en grand désaccord dans leurs idées politiques et sur leurs perceptions des États-Unis au Vietnam, Sartre étant vraiment plus à gauche et plus critique face à l'implication américaine. Aron l'écrivit lui-même : « ... la politique nous avait séparés...⁷³ ». Aron décrit Sartre comme étant quelqu'un « qui détestait viscéralement la bourgeoisie, [et qui donc] ne pouvait pas choisir le camp occidental, américain, capitaliste⁷⁴. » Aron, lui, avait justement choisi ce camp en écrivant à son propre sujet : « Le communisme ne m'est pas moins odieux que me l'était le nazisme. » Ainsi, il décrit lui-même le fossé qui le sépare de Sartre, mais aussi de plusieurs autres auteurs, et il met en lumière le fait que les valeurs politiques sont souvent à la base de la perception des auteurs.

⁷² Raymond Aron, *50 ans de réflexion politique. Mémoires*, Paris, Julliard, 1983, p. 218.

⁷³ *Ibid.*, p. 713.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 715.

Les perceptions ont cependant changé depuis. Plus récemment, Jean-Claude Pomonti et Hugues Tertrais apportent un autre point de vue. Ils croient que la présence américaine à Saigon a effectivement créé une économie artificielle, mais que la situation n'est pas meilleure à Hanoi, où la pauvreté et la dégradation des infrastructures sont patentes. Ils poursuivent en disant que, suite au départ des Américains, les effets néfastes de cette économie artificielle étaient clairs à Ho Chi Minh-Ville, mais que celle-ci restait toutefois dix fois plus riche que Hanoi et que les infrastructures y étaient nettement plus développées⁷⁵. Ils semblent donc vouloir montrer que, malgré toutes les difficultés économiques dues à la guerre, l'économie libérale avait plus servi le Vietnam-Sud que le communisme ne l'avait fait au Nord.

Olivier Todd nie aussi que les États-Unis ont créé un désastre économique, il croit plutôt qu'ils ont secrété une prospérité au Sud, prospérité qui a été provisoire, mais dont les retombées ont aidé les classes défavorisées. Selon lui, la guerre a permis de fabriquer des ouvriers qualifiés, des spécialistes de toutes sortes et, au final, la classe ouvrière existait plus au Sud qu'au Nord. Continuant de vouloir valoriser l'économie libérale et discréditer le communisme, il écrit : « Le plus inculte des *bo doi* arrivant à Saigon découvrit, et vite, que l'Occident et le système capitaliste de la libre entreprise aidaient plus les défavorisés que le rigide socialisme nordiste⁷⁶ » et « La désorganisation socialiste vietnamienne fut telle que parfois, après la "libération", à Saigon on manqua de liserons d'eau et de carpe (aliments supposés être en abondance au Vietnam)⁷⁷. » Todd, qui à l'époque était plutôt de gauche, avoue qu'il s'est rendu compte qu'il avait fait

⁷⁵ Jean-Claude Pomonti et Hugues Tertrais, *Vietnam communistes et dragons*, Paris, Le Monde-Éditions, 1994, p. 67-68.

⁷⁶ Olivier Todd, *op. cit.*, p. 648.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 648.

fausse route et montre ainsi que le déplacement de sa position politique a modifié sa perception, ce qui l'éloigne de Fourniau, par exemple, qui considère que le socialisme apporte nourriture et épanouissement.

Benoît Villiers et Guy Dupré ne croient pas non plus au « miracle du socialisme », au contraire. Villiers estime que ceux qui pensaient que les États-Unis empêchaient le Sud d'accéder aux avantages du Nord n'y voyaient pas clair, car, en fait, la disette y était installée⁷⁸. Dupré poursuit et écrit que, depuis la prise de Saïgon, le Vietnam est contrôlé par un régime odieux où « on y meurt dans les camps, de disette, de maladies – parfois même encore de la rage⁷⁹ ». Ouvertement critiques face au communisme, ils montrent que, pour eux, la lutte contre son expansion était nécessaire.

Marc Lazar confirme qu'à l'époque, l'orientation politique influençait les perceptions en affirmant que seule l'extrême droite soutenait ouvertement l'intervention américaine au Vietnam⁸⁰. Voilà qui nous permet de supposer qu'ici, ce n'est pas tellement le recul temporel ou l'accès à de nouvelles archives qui expliquent les divergences de propos, mais plutôt la réorientation de la tendance des valeurs politiques qui a glissé de la gauche vers la droite libérale. Effectivement, avec la fin de la guerre froide et le démantèlement de l'URSS une unipolarité favorable aux États-Unis se met en place. La victoire du libéralisme américain face au communisme soviétique entraîne une diminution de la critique envers le système libéral, étant donné que la solution socialiste n'est plus une alternative valable. D'ailleurs, le Doi Moi est une réforme économique de facture

⁷⁸ Benoît Villiers, *La guerre du Viêt Nam : rêves et réalité*, dans « Histoire et Liberté, no 48 », Nanterre, Institut d'histoire sociale, 2012, p. 28.

⁷⁹ Guy Dupré, *La guerre du Vietnam : deux livres utiles*, dans « Histoire et Liberté, no 48 », Nanterre, Institut d'histoire sociale, 2012, p. 49.

⁸⁰ Marc Lazar, *Le parti communiste français et l'action de solidarité avec le Vietnam*, dans « La guerre du Vietnam et l'Europe 1963-1973 » sous la dir. de Christopher Gosha et Maurice Vaisse, Paris, L.G.D.J., 2003, p. 242.

capitaliste instaurée par les communistes vietnamiens à la fin des années 1980 qui vise à accepter l'économie de marché. Cette libéralisation économique, à l'instar de celle instituée en Chine et de la perestroïka menée en Russie, contribue à changer les perceptions : les trois programmes incitent les auteurs contemporains à promouvoir le système prôné par les États-Unis et à rendre plus rares et discrets les défenseurs du socialisme.

3- Les États-Unis se battaient-ils pour contrer un régime communiste et pour promouvoir la démocratie?

Les États-Unis ont toujours voulu valoriser la démocratie et ont souvent utilisé l'argument que leur intervention extérieure était nécessaire lorsque celle-ci était, à leur sens, entravée. Nombreux sont ceux qui se questionnent à ce sujet, à savoir si l'objectif de répandre la démocratie était réel et, surtout, si les méthodes d'intervention américaines ne bafouaient pas justement les valeurs mêmes de la démocratie.

Le non-respect des accords de Genève par les États-Unis a beaucoup été critiqué par les opposants à l'intervention américaine au Vietnam. Fourniau, par exemple, déclare que même si la Déclaration n'a été signée par personne, « elle engage collectivement tous les participants à la conférence, donc les États-Unis comme le Vietnam du Sud⁸¹ », que tous l'avaient approuvée et avaient promis de l'appliquer. Il croit que ces Accords étaient le gage de paix pour le problème vietnamien, que leur violation a correspondu à un refus de la paix de la part des dirigeants américains et que cela a même contribué « pour une

⁸¹ Charles Fourniau, op. cit., p. 43.

large part à aggraver la tension internationale, [...] pouvant faire courir les plus grands dangers à la paix mondiale⁸² ».

Fourniau attribue au gouvernement des États-Unis la totale responsabilité de cette guerre atroce et de l'implantation d'une dictature au Vietnam. Selon lui, malgré le fait que les États-Unis prônaient la démocratie partout dans le monde, ils soutenaient le gouvernement de Diem qui, lui, refusait de procéder à des élections libres, et ainsi, annulait les accords de Genève et la base même de la démocratie. En parlant du gouvernement de Diem et du soutien des États-Unis, il écrit : « la réalité du régime Diem était claire : Il s'agissait d'un régime fasciste. L'ensemble de la presse française le constatait⁸³. » Il appuie ses propos en citant des articles de journaux comme *Le Monde*, *Le Figaro* et *Marchés coloniaux*. Bref, il taxe les États-Unis d'avoir échoué sur tous les plans (économique, social et politique) et soutient que le gouvernement de Diem était complètement discrédité, qu'« il ne tenait que par l'aide extérieure que lui donnaient les États-Unis, qui portent ainsi la responsabilité de tous ses crimes⁸⁴ ».

Gabriel Bonnet abonde dans le même sens : « [Les dirigeants américains] ont étouffé la voie de la démocratie, soutenu un régime dictatorial, sous-estimé enfin gravement leur adversaire qui ne pesait pas, en population et en richesse, le centième du poids des États-Unis⁸⁵. » Jean Bertolino est du même avis, écrivant que le gouvernement sud-vietnamien soutenu par les États-Unis était discrédité et corrompu, contrairement au Front qui était « reconnu par la population civile comme la seule organisation valable, sérieuse,

⁸² *Ibid.*, p. 47.

⁸³ *Ibid.*, p. 75.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 86.

⁸⁵ Gabriel Bonnet, *op. cit.*, p. 243.

honnête⁸⁶ ». Fourniau va par contre un peu loin lorsqu'il vante la lutte nationale et « le sacrifice héroïque de Nguyen Van Troi, exécuté en public le 15 octobre 1964, [...] pour avoir tenté de faire sauter MacNamara lors d'une de ses visites à Saigon⁸⁷. » En saluant l'héroïsme d'un individu qui a commis une tentative de meurtre sur un représentant d'État, il montre clairement sa prise de position contre le gouvernement américain.

Jean Chesneaux accuse les États-Unis d'abord d'être directement responsables de la non-tenue des élections prévues par les accords de Genève au Vietnam et, par le fait même, de la guerre qui s'y déroule, et ensuite d'avoir établi avec Diem un régime dictatorial qui n'avait rien de démocratique⁸⁸. Effectivement, Washington savait que, si des élections avaient lieu, Ho Chi Minh les remporterait avec une forte majorité, au Sud comme au Nord, « ce qui contredit gravement la thèse américaine sur le droit du peuple Sud-Vietnam à l'autodétermination⁸⁹ ». Ainsi, Chesneaux ne croit pas à la thèse d'une guerre civile, mais plutôt à l'opposition d'un mouvement populaire face à une puissance étrangère qui agit dans des buts de stratégie mondiale. Il parle de Diem comme étant une personne qui était en mesure de mener « la politique anti-populaire, anti-communiste, anti-démocratique souhaitée par les États-Unis⁹⁰ ». Il fait clairement comprendre qu'il remet en question et critique les agissements américains qu'il considère peu démocratiques.

Jacques Suant avance aussi que les États-Unis s'opposaient aux élections générales prévues, sachant comme tous que le Vietminh gagnerait, ce qu'ils voulaient justement éviter. Si les États-Unis disaient vouloir apporter les bienfaits de la démocratie au

⁸⁶ Jean Bertolino, *op. cit.*, p. 20.

⁸⁷ Charles Fourniau, *op. cit.*, p. 187.

⁸⁸ Jean Chesneaux, *op. cit.*, p. 17.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 113.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 110.

Vietnam, Suant fait remarquer que s'opposer à des élections libres va à l'encontre des valeurs de base de la démocratie. Il parle aussi du pouvoir despotique de Diem et de Thieu et de leur sujétion aux États-Unis, ainsi que des manigances antidémocratiques américaines, comme l'emprisonnement de chefs ou de partisans opposés au régime imposé : « Ainsi le président Thieu, avec la pleine approbation de Washington, réduisait-il au silence les partisans d'une ligne modérée⁹¹. » Enfin, il souligne les contradictions chez les Américains qui prônent la démocratie et la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, en affirmant que leur but n'était en fait « que de consolider un État du Sud, "libre" de s'allier aux États-Unis, "libre" de choisir son régime – s'il convenait à la maison blanche –, enfin "libre" de garantir la présence d'une ou de plusieurs bases américaines; bref, d'imposer ce qu'aucun patriote vietnamien ne pouvait accepter⁹² ». Suant avance que le régime du Nord était donc plus légitime, d'abord parce que l'appui qui lui était accordé par la Chine et l'URSS était moindre que celui accordé au Sud par les États-Unis, mais surtout parce que le régime de Hanoi n'avait pas été imposé de l'extérieur, comme c'était le cas à Saigon⁹³.

Regardons maintenant ce que les auteurs plus contemporains en pensent. Benoit Villiers défend le refus de Diem et des États-Unis d'organiser des élections, comme le prévoyaient les accords de Genève. Il avance que Diem ne pouvait les approuver, étant donné que des centaines de milliers de Vietnamiens "fuyaient" vers le Sud et que, vu l'absence de liberté au Nord, il était impossible d'organiser des élections honnêtes⁹⁴. Il est intéressant de noter que Chesneaux révèle que des organisations américaines

⁹¹ Jacques Suant, *op. cit.*, p. 213.

⁹² *Ibid.*, p. 239.

⁹³ *Ibid.*, p. 250.

⁹⁴ Benoît Villiers, *op. cit.*, p. 25.

encourageaient l'exode de centaines de milliers de Vietnamiens du Nord par de la propagande et par l'équivalent en argent d'une année de salaire⁹⁵. Aussi, plusieurs auteurs de la première période rapportent en abondance le manque de liberté vécu au Sud sous Diem. Voilà qui diminue la validité des propos de Villiers. Contrairement aux auteurs précédents, Villiers attribue l'absence démocratique aux dirigeants du Nord et non à ceux du Sud. Les propos d'Olivier Todd sont similaires à ceux de Villiers en ce qu'il croit qu'une histoire révisionniste s'impose face à la guerre du Vietnam : « On répétait que la république du Vietnam du Sud était une dictature. La république démocratique du Vietnam, elle, en était une⁹⁶. »

Jean-Claude Pomonti et Hugues Tertrais, même s'ils sont plus nuancés que Villiers et Todd, ne se rangent pas du côté de Fourniau, Bonnet, Bertolino et autres. Ils soutiennent que le régime du Sud tient de l'autocratie anticommuniste, et ils le critiquent, mais surtout parce que ce régime n'était pas apte à répondre « au monolithisme du régime communiste du Nord, où le PC contrôle tout et se fixe pour objectif l'instauration de la dictature du prolétariat⁹⁷. » Pomonti et Tertrais se distinguent donc de tous les auteurs vus jusqu'à maintenant, en ce sens où ils sont critiques envers les deux parties, déplorant l'absence d'un État de droit, qui aurait été favorable au Nord comme au Sud.

Laurent Cesari est plus dans l'analyse des faits que dans la critique. Par exemple, il explique l'intervention américaine au Vietnam par le fait que le Sud avait récusé l'armistice et la déclaration finale de Genève, donc qu'il n'était pas tenu d'organiser le scrutin d'unification prévu dans les accords et que, de ce fait, pour les États-Unis « la guérilla menée par le Nord contre le Sud représentait une agression, et non une riposte à

⁹⁵ Jean Chesneaux, *op. cit.*, p. 115.

⁹⁶ Olivier Todd, *op. cit.*, p. 658.

⁹⁷ Jean-Claude Pomonti et Hugues Tertrais, *op. cit.*, p. 60.

la rupture de l'armistice⁹⁸ ». Tout comme Villiers, il relève aussi les arguments mis de l'avant par Diem pour ne pas organiser les élections pour la réunification, soit que le régime communiste au Nord était oppressif et qu'il brimait les libertés démocratiques. Cesari cite la justification de Diem, mais, contrairement à Villiers, il souligne tout de même que ces arguments étaient l'explication officielle, alors qu'en fait, Diem était hostile au principe même de la réunification. Il poursuit en citant l'aspect non légitime de la prise de pouvoir de Diem comme de Thieu et de la complaisance de l'administration américaine, mais il ajoute que la façon de faire au Nord n'était pas plus valable. Il ne cache cependant pas l'aspect non démocratique du soutien, et même de l'aide, des États-Unis aux régimes successifs qui s'installent de façon illégitime au Sud-Vietnam⁹⁹.

Bref, les auteurs contemporains n'accusent plus systématiquement les États-Unis d'être antidémocratiques comme nous l'avons vu chez les auteurs de la première période, mais ils ne les blanchissent pas complètement non plus. Certains faits ne peuvent être niés, mais nous pouvons constater que le ton change et que certains auteurs d'aujourd'hui sont plus disposés à justifier certaines méthodes américaines peu démocratiques en les contrebalançant par une critique plus acérée des méthodes du Nord. En plus de l'expansion idéologique néo-libérale, divers événements, qui ont succédé à la guerre du Vietnam et qui ont montré l'aspect peu démocratique de certains régimes communistes, ont sûrement contribué à ce changement de perception en faveur des États-Unis. Au Vietnam, l'exode des *boat people*, est un exemple déjà mentionné, mais «l'incident» de la place Tiananmen survenu en Chine en 1989 est aussi à souligner. La violente répression de cette manifestation, qui réclamait plus de démocratie et moins de corruption, a

⁹⁸ Laurent Cesari, *L'Indochine en guerres 1945-1993*, Paris, Belin, 1995, p. 115.

⁹⁹ Ibid., p. 180-181.

engendré la mort d'un grand nombre de manifestants. Il faut toutefois mentionner qu'à eux seuls ces événements ne devraient pas inciter les auteurs contemporains à nier que les actions américaines au Vietnam aient pu avoir un caractère dominateur, donc antidémocratique.

III. LA CONCEPTION DE L'IMPÉRIALISME ET DU COLONIALISME

Toujours sous le thème des notions politiques, voyons maintenant la conception française de l'approche, impérialiste ou non, des États-Unis dans cette guerre. À cette époque, la valorisation des empires coloniaux et impérialistes est révolue. Toutefois, même si les États-Unis n'approuvaient plus ce genre d'ingérence, certains les ont accusés de ne pas être conséquents avec les valeurs qu'ils défendaient. Nous verrons s'il y a un changement entre la perception des auteurs de l'époque et ceux de nos jours. Les États-Unis agissaient-ils de façon impérialiste? Répétaient-ils le modèle colonial pourtant désapprouvé par eux depuis le milieu du XX^e siècle?

1- Les États-Unis agissaient-ils de façon impérialiste?

Comme pour la plupart des sujets étudiés ici, les auteurs de la première période sont plus enclins à taxer les États-Unis d'impérialisme; cependant, quelques-uns se distinguent de cette tendance. Évidemment, Aron est de ceux-là. Il confirme d'ailleurs clairement sa différenciation lorsqu'il écrit qu'il ne faisait pas partie des innombrables qui appuyait la résistance du Nord et qui crient contre "l'impérialisme"¹⁰⁰. Voilà qui nous montre déjà que sa position n'entre pas dans la tendance générale de l'époque et que ses propos sont plutôt isolés. Sans clairement dire qu'il appuie la guerre menée par les États-Unis au Vietnam, il croit que, pour les Sud-Vietnamiens comme pour les Américains, il serait préférable que la République du Sud survive et il considère injuste de « taxer

¹⁰⁰ Raymond Aron, op. cit., p. 624.

d'impérialiste la participation américaine à la survie de la République du Sud-Vietnam¹⁰¹.
 » Le général F. Gambiez, que l'on peut lire dans la préface du livre de Jacques Suant, précédemment cité, justifie aussi en quelque sorte certaines politiques des Américains, sans toutefois en nier l'aspect impérialiste. Il écrit que leur attitude était fondée sur des positions idéologiques sincères et qu'il s'agissait d'utilitarisme impérial, ce qui est naturel étant donné qu'il n'y a jamais en politique de charité totalement désintéressée¹⁰².
 Nous pouvons voir dans les propos de Gambiez une analyse politique pragmatique peu répandue chez les détracteurs des États-Unis de sa génération, comme nous le constaterons ici.

Fourniau, par exemple, continue d'être critique envers les États-Unis sur ce sujet. Dès l'avant-propos de son livre *Le Vietnam face à la guerre*, écrit en 1966, il montre clairement sa position en évoquant « l'agression de l'impérialisme américain », de la guerre du Vietnam comme étant l'histoire d'un crime né de cette agression et de la nécessité du retrait des troupes américaines comme condition au retour à la paix¹⁰³. Tout au long de son livre, Fourniau insiste sur l'impérialisme américain qui déchaînait la guerre au Vietnam¹⁰⁴, ce qui prouve encore une fois sa divergence d'opinion par rapport à Aron. Il dit que les États-Unis n'avaient pas à attaquer le Nord, puisque celui-ci n'avait pas réalisé une invasion du Sud, comme la propagande a tenté de le faire croire par la suite. Sur ce thème, Aron n'est pas en opposition : il a dit lui-même que le Vietnam différait de la Corée en ce que le Nord ne franchissait pas la ligne qui le séparait du Sud. Georges Chaffard insiste d'ailleurs sur ce point tout au long de son livre *Les deux guerres*

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 619.

¹⁰² Jacques Suant, *op. cit.*, p. 15.

¹⁰³ Charles Fourniau, *op. cit.*, p. 7-8.

¹⁰⁴ *Ibid.*, 1966, p. 70.

du Vietnam. Il considère que les États-Unis utilisent l'argument d'une agression du Nord pour justifier leur intervention au Vietnam, mais qu'en réalité ce n'est qu'une thèse paresseuse¹⁰⁵ et risible¹⁰⁶. Il prétend que, entre 1960 et 1964, le faible volume des infiltrations du Nord vers le Sud ne permet en rien de parler d'une agression, et que, malgré cela, les États-Unis ont commencé des opérations de sabotage au Nord dès 1958. Il va même jusqu'à nier la validité de l'argument américain qui invoquait un droit à des représailles, droit qui serait plutôt valable pour les Nord-Vietnamiens, étant donné qu'ils sont plus chez eux au Sud que les Américains¹⁰⁷. Bref, Chaffard considère que la présence des États-Unis au Vietnam est de l'ordre de l'impérialisme et il discrédite leurs arguments. Non seulement il désapprouve leurs méthodes impérialistes, mais il va même jusqu'à douter de leur utilité, croyant qu'elles ne sont pas garantes d'un système non communiste au Sud. « Le Sud-Vietnam libéré de l'impérialisme américain ne deviendrait-il pas un nouveau membre du camp socialiste? Non¹⁰⁸ », dit-il. Il s'avance ainsi à faire des prédictions délicates, car, même avec le recul, il est difficile de savoir ce qu'aurait été l'issue politique au Sud-Vietnam sans la guerre. Tout de même, la déclaration de Chaffard montre qu'il est de ceux qui sont sceptiques quant à la nécessité et à la légitimité de la présence des États-Unis sur le territoire vietnamien.

Sakka poursuit dans cette lignée et se positionne aussi clairement que Fourniau en critiquant le fait que « les impérialistes américains » ne respectent pas les Accords internationaux, qu'ils se donnent leurs propres lois et qu'ils n'ont finalement aucun droit

¹⁰⁵ Georges Chaffard, *Les deux guerres du Vietnam de Valluy à Westmoreland*, Paris, La Table Ronde, 1969, p. 355.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 401.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 360.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 256.

d'être au Sud-Vietnam : « La force prime le droit. Cette ligne est la base de la politique américaine¹⁰⁹. » Gabriel Bonnet va dans le même sens et explique que, même si les États-Unis proclamaient l'idée du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes depuis le début des années 1940, au Vietnam ils ont dérogé à leurs valeurs et ont été « gagnés par le virus de l'impérialisme colonial¹¹⁰ ». Jean Chesneaux ne croit pas non plus en la légitimité de la présence des États-Unis au Vietnam et considère aussi que le Front national de libération lutte contre l'agression américaine et contre les entreprises de domination mondiale de l'impérialisme américain. Selon lui, cette guerre met en évidence « le cours profond de l'impérialisme américain¹¹¹ ».

Cette énumération d'auteurs met en évidence la tendance générale de l'époque à croire que les États-Unis n'intervenaient pas au Vietnam de façon légitime, mais plutôt de façon impérialiste. Voyons maintenant si cette tendance se poursuit chez les auteurs plus contemporains.

L'historien Pierre Rigoulot s'inscrit nettement en faux contre la tendance idéologique précédente. Selon lui, la présence des États-Unis au Vietnam était « plus défense du gouvernement de Saïgon qu'entreprise impérialiste¹¹² ». Néanmoins, ce qui est surtout frappant dans la littérature contemporaine est la diminution flagrante de la place qu'on accorde au débat sur l'attitude impériale, ou non, des États-Unis. Nous pouvons ainsi certainement remarquer que les auteurs contemporains sont moins enclins à taxer d'impérialisme la présence américaine au Vietnam, mais ils ne sont pas non plus prêts à étoffer une thèse permettant de prouver qu'il n'y en pas eu de trace. Les seuls endroits où

¹⁰⁹ Michel Sakka, *op. cit.*, p. 111.

¹¹⁰ Gabriel Bonnet, *op. cit.*, p. 125.

¹¹¹ Jean Chesneaux, *op. cit.*, p. 189.

¹¹² Pierre Rigoulot, *op. cit.*, p. 32.

ils abordent le sujet sont lorsqu'ils décrivent la perception des Nord-Vietnamiens ou de ceux de leur camp face à l'implication américaine et ils prennent alors tous la peine de mettre les termes entre guillemets pour montrer qu'ils ne se les approprient pas. Jean-Claude Pomonti et Hugues Tertais expliquent que le régime du Nord voulait reconquérir le Sud pris aux mains de « marionnettes » des « impérialistes » et que cet objectif excusait tous leurs excès¹¹³. Laurent Césari fait de même en écrivant que les deux puissances communistes, soit la Chine et l'URSS, n'osent paraître trop compréhensives envers les « impérialistes » américains¹¹⁴. Marc Lazar parle aussi de la façon dont certains dénonçaient « l'impérialisme américain¹¹⁵ ». Quant à Olivier Todd, il décrit l'étalage de fresques naïves à Hanoi, représentant des combattants dans leur « lutte anti-impérialiste¹¹⁶ ». Voilà quelques exemples d'auteurs qui, sans affirmer le caractère anti-impérialiste des Américains, prennent d'une certaine façon une position divergente des Fourniau, Chaffard, Sakka, Bonnet et autres. Le ton et les guillemets utilisés montrent que, contrairement à ceux à qui ils font référence, ils n'adhèrent pas à la thèse, si répandue auparavant, de l'Amérique impériale ni à la critique de la contradiction entre les idées anti-impérialistes des États-Unis et leurs actions au Vietnam.

2- Répétaient-ils le modèle colonial pourtant désapprouvé par eux depuis le milieu du XX^e siècle?

Les États-Unis ont été parmi les premiers à se prononcer contre le colonialisme, mais plusieurs auteurs ont souligné l'incohérence de cette position avec leur intervention au Vietnam.

¹¹³ Jean-Claude Pomonti et Hugues Tertais, *op. cit.*, p. 67.

¹¹⁴ Laurent Césari, *op. cit.*, p. 146.

¹¹⁵ Marc Lazar, *op. cit.*, p. 241.

¹¹⁶ Olivier Todd, *op. cit.*, p. 45.

Ici, Bonnet l'exprime clairement : « [L'armée américaine] endossa l'uniforme colonial qu'elle condamna jadis si sévèrement¹¹⁷. » Jacques Suant écrit aussi que l'anticolonialisme dont l'Amérique croit être et veut être le porte-drapeau est un mythe et qu'il vise à remplacer la domination européenne par des procédés apparemment plus souples, mais en réalité plus contraignants¹¹⁸. Jean-Marie Carzou est lui aussi sceptique quant à l'absence d'ambition coloniale de la part des États-Unis lorsqu'il raconte comment ils ont hissé le drapeau américain (et non Sud-vietnamien) dès qu'ils ont repris Hué; il parle alors d'un lapsus important qui soulève des questions sur le rôle de l'armée américaine qui n'apparaît plus comme une alliée, mais plutôt comme une conquérante¹¹⁹.

Fourniau critique aussi le chauvinisme des États-Unis colonialistes, car, selon lui, ceux-ci s'imaginaient apporter « les lumières de la civilisation à un peuple attardé, sans savoir que la civilisation vietnamienne était au moins aussi ancienne que la leur¹²⁰ ». Fourniau était également contre le colonialisme français dans la guerre d'Indochine et contre le soutien de Bao Daï au profit du « réel gouvernement du président Ho Chi Minh¹²¹ ». Mais, là encore, il rejette une grande responsabilité de cette « sale guerre », de cette première guerre d'Indochine, sur les États-Unis à cause de leur appui à la France, et ce, malgré leurs supposées valeurs anticolonialistes. Il critique fortement le fait que les États-Unis se présentent comme les champions en ce qui a trait à l'anticolonialisme, mais que, dans leurs actions au Vietnam, ils n'adhèrent pas à ces valeurs et les contournent.

¹¹⁷ Gabriel Bonnet, *op. cit.*, p. 246.

¹¹⁸ Jacques Suant, *op. cit.*, p. 146-147.

¹¹⁹ Jean-Marie Carzou, *Cinquante Vietnam*, Paris, Plon, 1969, p. 30-36.

¹²⁰ Charles Fourniau, *op. cit.*, p. 18.

¹²¹ Charles Fourniau, *op. cit.*, p. 35.

Tout comme Chesneaux, il évoque le fait que les Américains ont été « gagnés par le virus de l'impérialisme colonial¹²² ».

Chesneaux avance que les États-Unis avaient pour objectifs, d'une part, de combattre les efforts de la R.D.V., qui luttait contre le sous-développement par des méthodes socialistes, et, d'autre part, de miner un modèle valable qui intéressait tout le "Tiers Monde". En frappant le Vietnam, ils entendaient bloquer le processus de libération et le processus de développement socialiste; ils voulaient donner une leçon à tout le tiers monde en protégeant « leurs plans mondiaux de domination néo-colonialiste¹²³ ». Sakka abonde en ce sens et parle du peuple vietnamien qui se bat pour sa liberté contre l'agression américaine : « Les Américains n'ont aucun droit d'être au Vietnam¹²⁴. »

Encore une fois, certains auteurs plus récents entrent en opposition avec les propos tenus auparavant. Laurent Cesari, même s'il est un des rares, continue de critiquer le fait que les États-Unis se positionnaient en grand défenseur de l'anticolonialisme à l'époque où la France était en Indochine, mais qu'ils ont fait fi de ces valeurs par la suite. Il cite Dulles qui aurait dit après la conférence de Genève que les États-Unis pouvaient désormais agir "sur un terrain propre, sans la moindre trace de colonialisme", mais il poursuit en faisant remarquer qu'en réalité, au Sud Vietnam et au Laos, ils se sont empressés de remplacer la France¹²⁵.

Olivier Todd n'est pas d'accord : lorsqu'il parle de colonisation, il parle plutôt de la colonisation du Sud Vietnam par le Nord. Voilà qui change complètement le discours.

¹²² Gabriel Bonnet, *op. cit.*, p. 125.

¹²³ Jean Chesneaux, *op. cit.*, p. 122.

¹²⁴ Michel Sakka, *op. cit.*, p. 110.

¹²⁵ Laurent Cesari, *op. cit.*, p. 119.

Non seulement il ne croit pas à l'attitude colonialiste des États-Unis, mais il va à l'extrême opposé en l'attribuant au Vietnam Nord¹²⁶. Ces propos entrent particulièrement en désaccord avec ceux de Chaffard, qui, comme nous l'avons mentionné, souligne qu'autant la constitution de la République du Vietnam (1956) que celle de la République Démocratique du Vietnam (1960) précisent que le Vietnam est une nation unifiée et que les Nord-Vietnamiens sont plus chez eux au Sud que les États-Unis. Il devient difficile, donc, de parler de colonisation d'un peuple dans son propre pays¹²⁷.

Nous pouvons encore remarquer que, tout comme la notion d'impérialisme, celle du colonialisme n'est plus autant mise de l'avant que dans les années 1960-1970. Peut-être est-ce parce que ces notions politiques soulevaient toujours des inquiétudes à l'époque, qu'elles avaient fait partie d'une réalité proche et que certains tenaient à marquer une cassure avec leur propre passé, mais que ces enjeux ne sont plus d'actualité de nos jours. Néanmoins, ce qui nous intéresse surtout ici est la divergence marquante de l'approche des deux groupes d'historiens. D'abord la critique envers les États-Unis est de loin moins acérée; nous pouvons même parfois constater un changement drastique, soit le passage de l'appui des actions des Nord-Vietnamiens à la justification de l'implication américaine au Vietnam. Pourtant, le recul temporel aurait pu permettre aux auteurs contemporains une analyse qui aurait intégré, par exemple, la rupture sino-soviétique et, plus tard, la chute du Bloc communiste. Ces événements auraient pu servir à diminuer la valeur de l'argumentaire des États-Unis, qui justifiaient leur présence au Vietnam par la menace de l'expansion communiste sous l'effet domino. Le fait qu'ils n'aient pas abordé plus largement ce type d'observation parce qu'elle ne servait pas leur orientation idéologique

¹²⁶ Olivier Todd, op. cit., p. 15.

¹²⁷ Georges Chaffard, op. cit., p. 360.

est une hypothèse plausible. Peut-être est-il possible de faire un lien avec l'attitude de la France envers les États-Unis en général, laquelle est passée de la critique à la complaisance. Il pourrait être intéressant de s'attarder sur ce sujet dans un futur projet.

CONCLUSION

L'objectif principal de ce travail était d'étudier la perception française de l'implication américaine au Vietnam durant deux périodes historiographiques distinctes, puis de voir s'il y avait une réelle transformation du regard que portaient les auteurs entre la première et la seconde période. Dès l'introduction, il nous était possible d'envisager que les idées allaient évoluer et que les perceptions n'allaient pas former un bloc uniforme. Toutefois, même si nous avons lancé différentes hypothèses, il nous était plus difficile de prévoir où allaient se situer les divergences d'opinion et à quel point ces divergences allaient être importantes. Nous avons donc visé juste quant à la présence de changements de perceptions, mais certaines des hypothèses avancées à propos de ces changements ne se sont pas nécessairement avérées être celles qui sont réellement ressorties au cours de l'étude. Nous avons supposé que le recul temporel allait influencer l'historiographie, que nous allions peut-être pouvoir constater, chez les auteurs plus contemporains, une approche plus scientifique et moins partisane, l'apparition d'une plus grande objectivité ou la présence de rectification des faits. En réalité, tout ne s'est pas avéré aussi clair; parfois même, nos prévisions ne se sont pas confirmées.

L'étude présente a bien démontré que, pour chacun des thèmes abordés, il y avait une importante transformation de la perception. Il ne s'agissait cependant pas toujours d'une réelle évolution, dans le sens où nous ne pouvons conclure que les propos des auteurs contemporains ont nécessairement une validité et une crédibilité supérieures. Aussi, nous avons pu déceler des facteurs qui ont influencé le changement de cap et qui sont propres à chacun des sujets traités. Certains de ces facteurs de modification de perception sont donc

distincts dans chacune des trois sections et un autre, plus général, est sous-jacent tout au long de l'étude.

D'abord, en ce qui a trait au thème du choix et de l'ampleur des armes utilisées, une des causes importantes du changement de perception est le plus grand recul des auteurs contemporains face aux ravages qu'ont engendrés les armes. S'ils n'y sont pas insensibles, ils peuvent cependant en faire l'analyse avec un plus grand détachement. Olivier Todd en est le parfait exemple, lui qui avoue avoir changé de regard face à l'implication américaine au Vietnam avec les années, lorsqu'il écrit : « Je fus victime – encore – du terrorisme du vécu : les destructions et les cadavres après les bombardements ne pouvaient laisser indifférent¹²⁸. » Effectivement, la proximité temporelle ou physique (étant donné, qu'à l'époque, certains se sont rendus au Vietnam pour couvrir la guerre) entraîne assurément une plus grande implication et teinte inévitablement la perception. Il est plus difficile, ou du moins plus rare, pour un auteur qui est personnellement témoin des événements d'arriver à écrire un ouvrage neutre et de ne pas verser dans l'accusation. La proximité oriente le travail de l'auteur, qui tente plus de prouver son point de vue et d'incriminer les États-Unis que de faire une analyse scientifique qui mène à un résultat dont nous pouvons tirer des conclusions éclairées. Les auteurs de la deuxième période, du moins dans cette section sur les armes, semblent plus vouloir mettre de l'avant une approche factuelle et une méthode scientifique afin de mieux comprendre le schéma des événements et d'en tirer des leçons. L'augmentation du matériel disponible est aussi un facteur. Les années permettent l'accès à de nouveaux témoignages, études, compilations et autres informations qui peuvent susciter une modification de perception, mais aussi

¹²⁸ Olivier Todd, op. cit., p.13.

une rectification de faits. Les enregistrements et les rapports qui nient la véracité de l'incident du Golfe du Tonkin en sont un bon exemple.

Regardons maintenant les causes de la modification du regard qui sont propres à la notion du communisme et de la démocratie en tant qu'enjeu dans l'intervention américaine au Vietnam. Sur ce sujet, nous pouvons plus parler d'un renversement de la perception que d'une simple modification. Contrairement à ce que nous avons vu dans la section sur les armes, nous ne pouvons réellement affirmer que le recul, le nouveau matériel ou la volonté d'une approche plus scientifique apporte aux auteurs contemporains un propos plus neutre et détaché. Nous avons plutôt constaté que le revirement majeur de la perception entraîne un positionnement rigide d'un côté comme de l'autre et que ce positionnement devient la ligne directrice des auteurs. La volonté d'imposer ses valeurs politiques, plus gauchistes à l'époque qu'aujourd'hui, est plus à la base des publications que la neutralité scientifique. Nous avons clairement remarqué que la position politique, qu'elle soit de gauche ou de droite, influençait notablement l'analyse que faisaient les auteurs du rôle que le communisme et la démocratie ont joué dans la guerre du Vietnam, l'objectif étant de discréditer ou de justifier un système ou une intervention au profit d'un autre. Évidemment, cette tendance s'applique à différents degrés selon les auteurs, mais elle ne nous permet pas de juger plus favorablement le travail d'un groupe d'auteurs que celui d'un autre. En effet, à chacune des époques, des auteurs ont leur propre orientation idéologique. Le détachement dû au recul temporel n'entre donc pas ici en ligne de compte, contrairement à ce que nous avons vu dans la section sur les armes, car le débat à propos de la notion du communisme et de la démocratie est toujours bien présent. Il est peu fréquent de lire un auteur qui réussit à

faire abstraction de son positionnement actuel lorsqu'il évoque un événement historique traitant de ce même sujet. Plus encore, nous avons pu remarquer que le recul temporel n'est pas nécessairement garant d'une meilleure analyse, étant donné que certains auteurs contemporains sont influencés par leur connaissance du résultat de la guerre et que cette fin ne peut, à elle seule, expliquer un conflit qui s'est étendu sur près de 20 ans.

En troisième lieu, voyons les motifs particuliers du changement de perception sur la conception du colonialisme et de l'impérialisme. Ici, l'hypothèse de départ, selon laquelle les auteurs de la première période allaient peut-être être influencés par leur passé colonial récent, se vérifie. Sans que cette idée ait été exprimée de façon explicite dans les publications, il nous a été possible de remarquer qu'en accusant sévèrement les États-Unis d'impérialisme et de colonialisme, ces auteurs sous-entendaient que pour eux et pour la France, cette attitude était bel et bien révolue. Les auteurs qui émettaient de telles critiques pouvaient utiliser leurs ouvrages comme tribune pour prétendre que la France n'adhérait plus à des positions impérialistes et coloniales, elle qui s'y était accrochée longtemps, notamment en Indochine, et qui se l'était fait reprocher par ses contemporains, notamment par les États-Unis. C'était, d'une certaine façon, un retour du balancier. Ils voulaient donc se détacher de leur propre passé, mais aussi montrer leur mécontentement face aux velléités américaines de remplacer la domination européenne sur le plan international après avoir blâmé la France pour ces mêmes tendances dominatrices. La modification de la perception dans les écrits plus contemporains réside alors ici dans le fait que cette volonté de se soustraire à ce modèle n'est plus un enjeu de nos jours. Non seulement les accusations d'impérialisme et de colonialisme que la France porte contre les États-Unis afin de montrer sa propre distanciation face à ces thèmes n'est

plus de mise, mais ces thèmes mêmes ont peu à peu disparu des publications contemporaines. Une cause importante du changement dans les propos des auteurs de l'époque et d'aujourd'hui est en fait une diminution importante de la place accordée aux thèmes de l'impérialisme et du colonialisme dans l'actualité, comme si ces termes étaient maintenant désuets.

Nous venons de voir que, pour chacun des sujets qui ont fait l'objet des trois parties de ce mémoire, un changement de perception s'est produit et que les motifs de ces changements étaient propres à chacun des thèmes abordés. Il nous reste à expliquer la tendance générale sous-jacente à toutes ces modifications de perception, soit le glissement des valeurs politiques de la France de la gauche vers la droite, doublé de son rapprochement idéologique avec les États-Unis. Tout au long de l'étude il devenait évident que cette tendance générale se reflétait dans les écrits d'hier et d'aujourd'hui. Premièrement, nous avons perçu un ton plus clément de la part des auteurs d'aujourd'hui envers les États-Unis à propos des armes utilisées. Deuxièmement, les auteurs ont révélé le glissement de valeurs en affichant clairement leurs positions politiques lorsqu'il était question des notions du communisme et de la démocratie. Finalement, les auteurs actuels étaient plus enclins à justifier l'ingérence américaine dans leurs publications au moment d'aborder l'impérialisme et le colonialisme. Quel que soit le groupe, nous constatons qu'il est important de tenir compte du contexte politique et idéologique dans lequel évoluent les auteurs lorsque nous nous référons à des études historiques, car celui-ci influence généralement les écrits.

Nous pouvons confirmer la véracité du glissement de la France de la gauche vers la droite en regardant, par exemple, la diminution de l'électorat qui appuie le Parti

communiste français. Effectivement, en consultant le site officiel du Conseil constitutionnel, nous voyons que le pourcentage du vote pour le Parti communiste a largement chuté entre les deux périodes étudiées : passant de 31,72 % en 1965 à 5,72 % en 2002. Différents éléments internes et externes peuvent expliquer la conclusion à laquelle nous arrivons, soit qu'il y a eu une transformation des valeurs politiques en France doublée d'un rapprochement idéologique avec les États-Unis. Par exemple, au niveau national, la crise économique que subit la France au tournant des années 1980, suite aux Trente Glorieuses, peut expliquer la proximité idéologique qui se développe avec les États-Unis, qui alors mettent de l'avant leur approche libérale comme étant le modèle à suivre. Aussi, la crise économique atteint la classe ouvrière, partie importante de l'électorat du PCF, et nuit à la popularité du Parti. Cette diminution de l'espace occupé par le PCF et de la pensée marxiste et socialiste en général permet au néo-libéralisme de s'imposer et de lancer une offensive économique, politique et idéologique. Nous pouvons conclure que cette offensive a porté fruit, étant donné que la nouvelle doxa droitiste se reflète même dans l'historiographie contemporaine.

La fin de la guerre froide est un autre exemple, cette fois au niveau international, qui peut expliquer le contexte favorable à la droite et le recul de la gauche. La chute de l'URSS ouvre la voie à l'unipolarité au profit des États-Unis et favorise l'expansion idéologique américaine. Étant donné que le modèle libéral a vaincu face au modèle communiste, il est plus difficile de le critiquer, car la critique doit être accompagnée d'une autre issue ou d'une alternative. Le socialisme n'étant plus une option, il faut soit se rallier au modèle mis de l'avant par les États-Unis ou proposer une solution de rechange. Encore ici, nous l'avons constaté dans l'historiographie, la critique envers les

États-Unis se fait plus discrète de nos jours, depuis que la solution socialiste ne répond plus à la dénonciation du modèle américain.

Sans vouloir exposer ici une analyse complète de l'évolution des valeurs politiques et idéologiques vécues en France dans les dernières décennies, les quelques événements relatés nous permettent de confirmer l'exactitude du glissement des valeurs. Au final, notre étude nous permet de constater que le recul temporel n'est pas garant d'une historiographie plus objective. Comme nous l'avons mentionné, avec les années, certains éléments factuels peuvent être découverts, précisés, confirmés ou infirmés, ce qui peut rendre certains ouvrages récents plus instructifs. De plus, les années permettent souvent une meilleure vue d'ensemble en histoire, et c'est aussi le cas pour la guerre du Vietnam. Elles mènent à une meilleure analyse du contexte mondial de l'époque et, par le fait même, de son influence sur le déroulement des événements, leurs sources et leurs causes. Nous comprenons mieux aujourd'hui les relations internationales qui découlaient de la Guerre froide et leurs impacts sur l'implication américaine au Vietnam. Les relations qu'entretenaient les États-Unis et le Vietnam avec l'URSS et la Chine l'illustrent bien. Prenons par exemple la rupture sino-soviétique, qui a influencé l'attitude du Vietnam comme celle des États-Unis au cours de la guerre. La rupture joue d'abord un rôle avantageux pour le Vietnam-Nord qui réussit à tirer un plus grand appui des deux grands pays communistes, comme l'envoi de soldats chinois et d'armes soviétiques. Aussi, le fait que la menace communiste ne se présente plus comme un bloc uniforme enlève de la crédibilité à l'argumentaire des Américains sur la nécessité de leur présence au Vietnam pour contrer l'effet domino. Puis, Nixon, qui tente de sortir les États-Unis de leur enlèvement, finira par réussir à instrumentaliser la rupture à son avantage en ouvrant la

porte à un rapprochement sino-américain qui permettra de faire pression sur Hanoi dans les négociations. Le but ici n'est pas d'expliquer tous les impacts des relations internationales sur les rapports américano-vietnamiens, mais de montrer que le recul historique est important et que, même si les auteurs contemporains ne sont pas à l'abri de la subjectivité, ils ont une macro-perspective sur l'échiquier mondial qui fait évoluer la compréhension historique. Tel est le cas dans l'historiographie française récente. Laurent Césari le démontre bien dans son chapitre *Nixon ou la fausse sortie*, où il explique clairement l'importance qu'a pu avoir la « nouvelle configuration des relations entre les grandes puissances¹²⁹ » sur l'évolution de la guerre; une analyse aussi étendue ne se retrouve pas dans les titres issus des années 1960-1970. Le recul permet une vue globale du contexte international et une analyse de l'impact de celui-ci sur l'évolution des événements historiques au Vietnam, perspectives moins développées et plus difficiles à atteindre par les auteurs vivants au sein même de ce contexte. Cependant, même si ces nouvelles informations ne sont pas à négliger, il nous a été permis de remarquer qu'elles n'étaient pas souvent présentées dans une seule volonté d'exposer des données empiriques dépourvus de jugement personnel. Évidemment, certains auteurs ont une approche historique scientifique rigoureuse et leur travail ne vise pas seulement à imposer leurs propres conceptions idéologiques, mais la tendance d'une analyse orientée par un a priori est plutôt répandue, et ce, dans les deux périodes étudiées.

Voilà qui diverge de ce à quoi nous nous attendions, nous qui supposions une plus grande corrélation entre le recul temporel et la neutralité. L'évolution du corpus de connaissance peut être enrichissante, mais ne vient pas systématiquement avec une plus grande impartialité du propos. La matière brute est souvent soumise à un regard

¹²⁹ Laurent Césari, *L'Indochine en guerres 1945-1993*, Paris, Belin, 1995, p. 199.

d'opinion déterminé. Dès lors, la transformation des valeurs politiques et idéologiques apparaît comme une cause générale et sous-jacente du changement de perception de la France face à l'implication américaine au Vietnam. Les contextes politiques et idéologiques colorent les ouvrages historiques, peu importe l'époque à laquelle ils ont été écrits. Nous devons toujours tenir compte de ce phénomène pour tirer le plus d'informations pertinentes de nos lectures. Il pourrait être intéressant de réappliquer ce modèle d'étude dans quelques décennies pour voir si la tendance politique et idéologique française s'est modifiée et si les perceptions se sont, encore une fois, transformées selon la nouvelle orientation.

BIBLIOGRAPHIE

1960-1970

ARNAUD, Jean-Louis, *Saigon d'un Vietnam à l'autre*, Paris, Gallimard, 1977, 289 p.

ARON, Raymond, *Mémoires. 50 ans de réflexion politique*, Paris, Julliard, 1983, 778 p.

ARON, Raymond, *République impériale. Les États-Unis dans le monde 1945-1972*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, 340 p.

BERTOLINO, Jean, *Vietnam sanglant 1967-1968*, Paris, Paris Stock, 1968, 223 p.

BONNET, Gabriel, *La guerre révolutionnaire du Vietnam. Histoire, technique et enseignement de la guerre américano-vietnamienne*, Paris, Payot, 1969, 274 p.

BRIANTAIS, Jean-Marie, *Les massacres la guerre chimique en Asie du sud-est*, Paris, François Maspero, 1970, 136 p.

CARZOU, Jean-Marie, *Cinquante Vietnam*, Paris, Plon, 1969, 220 p.

CHAFFARD, Georges, *Les deux guerres du Vietnam : de Valluy à Westmoreland*, Paris, Table ronde de Combat, 1969, 458 p.

CHESNEAUX, Jean, *Le Vietnam (études de politique et d'histoire)*, Paris, François Maspero, 1968, 190 p.

DARCOURT, Pierre, *Vietnam, qu'as-tu fait de tes fils*, Paris, Albatros, 1975, 261 p.

DEVILLERS, Philippe et Jean Lacouture, *Vietnam. De la guerre française à la guerre américaine*, Paris, Éditions du Seuil, 1969, 429 p.

FOURNIAU, Charles, *Le Vietnam de la guerre à la victoire*, Paris, Éditions du Pavillon, 1969, 106 p.

FOURNIAU, Charles, *Le Vietnam face à la guerre*, Paris, Éditions Sociales, 1966, 287 p.

LAURENT, Jacques, *Les choses que j'ai vues au Vietnam m'ont fait douter de l'intelligence occidentale*, Paris, Table ronde, 1968, 272 p.

POMONTI, Jean-Claude, *La rage d'être vietnamien du Sud*, Paris, Seuil, 1974, 249 p.

SAKKA, Michel (Docteur), *Vietnam. La guerre chimique et biologique. «Un peuple sert de champ d'expérience»*, Paris, Éditions Sociales, 1967, 142 p.

SUANT, Jacques, *Vietnam 45-72. La guerre d'indépendance*, Paris, Arthaud, 1972, 314 p.

VANUXEM, Paul, *La mort du Vietnam : les faits, les causes externes et internes, les conséquences sur le Vietnam, la France et le monde*, Paris, Nouvelle aurore, 1975, 152 p.

1990-2000

Association d'amitié franco-vietnamienne, *L'agent orange au Vietnam : crime d'hier, tragédie d'aujourd'hui*, Paris, Tirésias, 2005, 161 p.

BERETZ, Élise, *Ombre et mémoire de la guerre du Vietnam dans les élections présidentielles américaines depuis 1992*, Paris, l'Harmattan, 2006, 160 p

BROCHEUX, Pierre et al., *Indochine, Vietnam : colonisation, guerres et communisme*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 2004, 98 p.

CESARI, Laurent, *L'Indochine en guerre 1945-1993*, Paris, Belin, 1995, 315 p.

COLOMBANI, Antoine, *Vietnam 1948-1950 : la solution oubliée*, Paris, Montréal L'Harmattan, 1997, 141 p.

FERIER, Gilles, *Les trois guerres d'Indochine*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993, 168 p.

GORCE, Paul-Marie De La, *Charles De Gaulle. Tome 2 : 1945-1970*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008, 799 p.

GOSCHA, Christopher et Maurice Vaisse, *La guerre du Vietnam et l'Europe 1963-1973*, Paris, LGDJ, 2003, 491 p.

JOURNOUD, Pierre, *De Gaule et le Vietnam, 1945-1969 : la réconciliation*, Paris, Tallandier, 2011, 542 p.

MURAIRE, André, *Hollywood Vietnam : la guerre du Vietnam dans le cinéma américain : mythes et réalité*, Paris, Michel Houdiard, 2010, 270 p.

ORCIVAL, François d', *Les marine à Khé Sanh la guerre américaine au Vietnam*, Paris, presses de la Cité, 1991, 225 p.

POMONTI, Jean-Claude, *Un Vietnamien bien tranquille : l'extraordinaire histoire de l'espion qui défia l'Amérique*, Sainte-marguerite-sur-mer, Éditions des Équateurs, 2006. 187 p.

POMONTI, Jean-Claude, Hugues Tertrais, *Vietnam, communistes et dragons*, Paris, Le Monde éditions, 1994, 210 p.

PORTES, Jacques, *Les Américains et la guerre du Vietnam*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1993, 358 p.

RIGAL CELLARD, Bernadette, *La guerre du Vietnam et la société américaine*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1991, 276 p.

RIGOULOT, Pierre, *Guerre du Vietnam : Rêves et réalité*, Nanterre, Institut d'histoire sociale, 2012, 122 p.

ROUSSEAU, Sabine, *La colombe et le napalm : des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam 1945-1975*, Paris, CNRS, 2002, 370 p.

TESSIER, Laurent, *Le Vietnam, un cinéma d'apocalypse*, Paris, Éditions du Cerf, 2009, 315 p.

TODD, Olivier, *La chute de Saïgon : cruel avril 1975*, Paris, Perrin, 2005, 748 p.

TOINET, Raymond, *Une guerre de trente-cinq ans Indochine, Vietnam*, Paris, C. Lavauzelle, 1998, 543 p.